

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Vers la reprise du travail

Partie corporative

ACTION « JEUNESSE ET ÉCONOMIE »

But

L'action « Jeunesse et Economie » tend, d'une part, à développer les contacts entre la jeunesse, le corps enseignant et les milieux de l'économie, d'autre part à fournir aux jeunes une meilleure information sur l'économie privée en général, les métiers et les carrières qui vont s'offrir à eux. Il est essentiel que les éducateurs connaissent les conditions dans lesquelles leurs élèves seront plongés au sortir de l'école, afin qu'ils puissent mieux les y préparer. Il est non moins important que les jeunes gens et les jeunes filles, sur le point d'entrer en apprentissage voient pratiquer les métiers auxquels ils pensent se destiner : leur choix se confirmera ou, alors, il sera assez tôt pour qu'ils puissent se tourner vers d'autres voies. Il faut qu'ils disposent de l'information la plus complète possible, afin d'être en mesure de choisir en connaissance de cause et pour que s'éveille, chez la plupart d'entre eux, le désir de faire un apprentissage.

L'information du corps enseignant

a) Visites d'entreprises.

Le Centre d'Information et de Public Relations, convaincu de l'intérêt qu'il y avait à développer ce genre d'action, et pressenti par l'Union des Instituteurs genevois qui désirait améliorer ses contacts avec l'économie, organisa, en 1958, appuyé par la Société pour le Développement de l'Economie Suisse, une série de visites d'entreprises pour les instituteurs genevois.

La SDES qui avait suivi de très près le déroulement de ces premières expériences, uniques en Suisse sous cette forme, confia, au début 1959, un mandat au CIPR pour le développement sur le plan suisse de contacts entre la jeunesse, le corps enseignant et l'économie.

Plus de 4000 instituteurs ont visité 42 entreprises des branches les plus diverses : métallurgie, banque, transport, grands magasins, assurance, hôtellerie, imprimerie-édition, ciment, industrie chimique, minoterie, etc., dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Bâle et Berne. L'éventail de ces visites s'étendra progressivement à la Suisse entière.

Elles se déroulent de la manière suivante : les participants parcourent l'usine par groupes de 10 à 20 personnes sous la conduite d'un guide. Après cette visite,

qui dure une heure ou deux selon l'importance de l'entreprise, une réunion rassemble la direction et les cadres de l'entreprise d'une part, les membres du corps enseignant d'autre part. Les représentants de l'entreprise sont priés de traiter le thème suivant : « Qu'attend l'économie de l'école ? » et les exposés sont suivis d'un débat, en général sur des problèmes particuliers.

b) Exposés sur des problèmes particuliers.

Un certain nombre d'exposés ont été présentés devant le corps enseignant, en particulier par M. Jean Sordat, secrétaire de l'Union des Associations patronales genevoises sur les problèmes posés par « L'intégration des jeunes dans l'économie », M. Marcel Haas, secrétaire des Commis de Genève, sur « Le syndicat et l'école » et M. Jean Moëri, secrétaire central de l'Union syndicale suisse, sur « Le mouvement syndical et la formation professionnelle ».

c) L'appui des journaux corporatifs du corps enseignant.

Afin de réaliser une information plus générale des milieux d'éducateurs sur les divers aspects de l'économie, le CIPR a pris contact avec quelques-unes des rédactions des principaux journaux corporatifs du corps enseignant. Il met à leur disposition, après s'être entendu avec elles sur le sujet et le caractère des articles, un certain nombre de textes touchant à divers problèmes de l'économie.

d. Création d'une documentation à l'intention du corps enseignant.

L'édition d'une documentation sur les diverses branches de l'économie, comprenant des données historiques, économiques, et un important chapitre sur le problème de la relève et de l'apprentissage, débutera par la réalisation d'un document sur l'industrie des machines. Il comprendra un certain nombre de graphiques et d'explications donnant un aperçu clair des principaux caractères de la branche traitée.

e. Premières conclusions.

Les premiers résultats obtenus sont encourageants. Le dialogue engagé entre l'école et l'économie s'est révélé fructueux. Les instituteurs font bénéficier leurs

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

élèves de l'expérience acquise et, à longue échéance, ils se forment une opinion plus précise sur les exigences et les nécessités de l'économie. Les élèves, d'autre part, bénéficieront de contacts préliminaires directs avec leur futur métier et de l'appui d'un corps enseignant encore mieux informé des problèmes de la vie. Aussi bien du côté du corps enseignant que dans les milieux industriels, le besoin de ces contacts était ressenti depuis longtemps. Les visites d'entreprises, les échanges de vues avec les responsables et les spécialistes de la gestion du personnel et des apprentis

contribuent à une meilleure compréhension des problèmes réciproques. Les membres du corps enseignant ont exposé leurs difficultés et leurs problèmes aux dirigeants des entreprises et nous sommes convaincus que le développement de cette action facilitera aux instituteurs la préparation des jeunes, aidera ces derniers à choisir un métier en étant mieux informés sur l'économie en général, éliminera bien des préjugés et contribuera, dans les limites de ses possibilités, à l'adaptation de la jeunesse suisse à un monde économique en transformation rapide.

27 et 28 mai 1960 — Chexbres — Hôtel Victoria SÉMINAIRE

organisé par la Société pédagogique de la Suisse romande et par le Centre d'information et de Public Relations

Thème général : L'ÉCOLE ET L'APPRENTISSAGE
Direction : M. Eric Pierrehumbert, instituteur, Cointrin,
M. Luc Niggli, CIPR, 3, Confédération Genève.



*Un président disert et énergique,
M. E. Pierrehumbert.*

Liste des participants

Délégués des autorités scolaires

- M. Ernest Bille, 1er secrétaire du Département de l'instruction publique, Neuchâtel.
- M. Robert Rouiller, secrétaire de l'enseignement primaire, 6, rue de l'Hôtel de Ville, Genève.

Comité de la Société pédagogique romande

- M. Adrien Perrot, président, 18, La Haute-Route, Bienne.
- M. Gustave Willemin, rédacteur du Bulletin corporatif, 31, av. Henri Golay, Genève.
- M. André Pulfer, instituteur, La Fleur de Lys, Corsaux/Vevey.

CIPR

- M. René-Henri Wüst, directeur CIPR, 3, Confédération, Genève.
- M. Yves Emonet, CIPR, 3, Confédération, Genève.
- Mlle Josiane Tercier, CIPR, 3, Confédération, Genève.

Services de l'orientation professionnelle

- M. Henri Parel, directeur de l'Office cantonale d'orientation professionnelle, 11, rue Caroline, Lausanne.
- M. Ernest Stauffer, directeur de l'Office d'orientation professionnelle, 95, Blumenrain, Bienne.
- M. Charles Schaefer, conseiller de profession, 11, Glacis de Rive, Genève.

Association cantonale du corps enseignant primaire et secondaire fribourgeois

- M. Georges Chassot, maître régional, Vuisternens dt. Romont.
- M. Auguste Robadey, instituteur, Charmey.
- M. Paul Genoud, instituteur, Zénauva.

Société valaisanne d'éducation

Société pédagogique vaudoise

- Mme Marguerite Nicolier, institutrice, 22, Grand-Rue, Montreux.
- Mlle Charlotte Cornioley, institutrice, pré Russin, Aigle.
- M. Pierre Badoux, instituteur, Essertines/Yverdon.
- M. Georges Ehinger, instituteur, 47, ch. du Viaduc, Lausanne.
- M. Louis Duckert, instituteur, Morges.
- M. Jean-Pierre Rochat, maître prim. sup., Blonay.
- M. Pierre Turuvanni, instituteur, Valeyres s/Rance.
- M. Louis Vivian, instituteur, 4, chemin Bellevue, Lausanne.
- M. Charles-Ed. Chanson, instituteur, Villars s/Bex.

Société pédagogique neuchâteloise

- Mlle Lucette Rosselet, maîtresse ménagère, 16, Beaux-Arts, Neuchâtel.
- M. Roger Hügli, instituteur, Colombier.
- M. Milly Guyot, instituteur, 40, rue G. Perrenoud, Le Locle.
- M. Marcel Jaquet, instituteur, 10, Prairie, La Chaux-de-Fonds.
- M. Georges Treuthardt, instituteur, Les Hauts-Geneveys.
- M. Claude Grandjean, instituteur, Le Mont-de-Travers.
- M. André Blaser, instituteur, Valangin.

Société pédagogique jurasienne

- M. Jacques-André Tschoumy, professeur, 15, rue de Fontenais, Porrentruy.
- M. Paul Bessire, maître secondaire, Saignelégier.
- M. Willy Jeanneret, directeur Ecole professionnelle, Tramelan.
- M. Henri Reber, directeur du Foyer, Loveresse.

Union des instituteurs genevois

Mlle Marie-Louise Vachoux, institutrice, Versoix.

Mlle Jeanne Marta, institutrice, 15, Micheli du Crest, Genève.

Mlle Lucette Schwindt, institutrice, 7, Cours de Rive, Genève.

Mlle Nadine Weyl, institutrice, 10, rue Michel Chauvet, Genève.

Mlle Germaine Hurni, institutrice, Plan-les-Ouates.

M. Mario Soldini, instituteur, 28, av. Pierre Odier, Genève.

M. Pierre Haubrechts, instituteur, 17, route de Meyrin, Genève.



M. G. Volland.

Expériences d'un maître d'apprentissage**Exposé de M. Volland***chef de l'école d'apprentissage
de la Société genevoise d'instruments de physique*

C'est en 1921 que l'activité de la Société genevoise d'instruments de physique, dont l'origine remonte à 1850 et qui dut son développement à MM. Marc Thury et Fernand Turrettini surtout, se cristallisa autour d'une fabrication nouvelle : les machines à pointer. Ces machines, qui ont assuré l'existence et la prospérité de la SIP, permettent d'usiner des alésages avec une très grande précision.

Aussi, pour pouvoir exécuter ce que les ingénieurs ont pensé, il est indispensable que dans les ateliers les ouvriers soient capables de réaliser les travaux qui leur sont confiés dans les tolérances exigées.

Dans le choix des ouvriers à l'engagement, il est tenu compte du genre d'apprentissage et des places occupées précédemment. Après un stage de quelques mois, il est possible à la maîtrise de porter un jugement sur le candidat, de voir s'il est capable ou non de tenir le poste qui lui est confié. Après avoir fait ses preuves à son poste de travail pendant une ou deux années, l'ouvrier peut prétendre remplir une fonction plus importante dans l'entreprise.

De tout temps, la Société genevoise d'instruments

de physique a formé des apprentis dans ses ateliers. Mais avec le développement de la technique l'évolution du travail d'atelier, la diminution des temps morts, l'introduction de méthodes nouvelles n'ont plus permis aux contremaîtres et aux ouvriers de donner une bonne formation aux jeunes gens qui leur étaient confiés. Notre maison, qui produit du travail de haute qualité, a toujours rencontré de grandes difficultés à trouver du personnel qualifié.

Pour éviter ces inconvénients, notre direction, tout particulièrement M. Fernand Turrettini, créa en 1927 une école d'apprentissage, agrandie en 1937, pour former des ouvriers aptes à la relève et à maintenir la réputation de ses produits. Depuis cette époque, les volées se sont succédé à raison de douze élèves par année. Nous pouvons dire sans exagération que le 40 % de nos anciens apprentis sont restés et se sont fait une situation dans notre maison.

Ces résultats positifs ont incité M. Maurice, directeur général, à agrandir encore l'école de la SIP en lui construisant son propre bâtiment, séparé du reste de l'entreprise. Inaugurée en 1957, l'école comprend trois classes, au total vingt apprentis, sous la surveillance de trois maîtres.

Les expériences de ces dernières années ont montré qu'il était nécessaire d'isoler complètement les apprentis du reste de l'entreprise et même de séparer les élèves de première année de leurs aînés. Ceux-ci ne manquant pas de leur faire subir chaque fois que l'occasion se présente des brimades, des farces d'un goût douteux tel que disparition d'outillage, mauvais conseils, freinage sur les temps et j'en passe, qui sont des éléments suffisants de perturbation à la discipline qui ne facilitent pas la tâche difficile et souvent ingrate de ceux qui sont chargés de l'enseignement.

Le jeune homme qui entre en apprentissage à 15 ans et qui est un être en pleine transformation physique et morale, souffre sans s'en rendre compte. Ainsi isolé avec ses camarades de classe, il est plus attentif aux conseils de l'instructeur et travaille dans une atmosphère de tranquillité.

Durant des périodes de six semaines à deux mois, il apprend les rudiments du métier. Surveillé et conseillé par un maître, il acquiert dès le début de bonnes habitudes. Tous les exercices sont progressifs et ont une suite sous la forme d'outillage personnel. L'apprenti découvre dans l'exécution de son outillage personnel une joie au travail et surtout la satisfaction d'un travail bien fait.

Dans le travail aux machines, par des croquis et des textes, il fait travailler son cerveau pour régler sa machine et usiner. Ainsi, le fait de découvrir lui-même le sens opérationnel du travail resté gravé dans sa mémoire beaucoup plus longtemps que si les réglages étaient exécutés par le maître.

En deuxième et en troisième année, tout en exécutant à l'établi des travaux de fabrication, l'apprenti s'entraîne à des exercices de difficulté progressive. Par la répétition du travail, l'apprenti apprend à travailler la matière et prend confiance dans la conduite des machines.

Les petites séries offrent la possibilité au maître de corriger l'élève en cours de travail, chose impossible sur un travail d'une seule unité. L'apprenti acquiert une sûreté de main indiscutable et, ce qui n'est pas à dédaigner, il se prépare sans s'en douter à un rythme de travail voisin de celui de l'ouvrier qualifié et par là à gagner plus rapidement sa vie. D'autre part, du point de vue patronal, cette accélération, cette notion de travailler aux pièces ou au temps est indispensable de la part du réassujetti si l'on admet que son appren-

tissage coûte à l'entreprise, pendant les trois premières années, la somme de 10 000 francs.

Après avoir accompli pendant trois ans les différents stages, indispensables, l'élève est apte à entrer dans l'usine, à la découvrir, à se frotter à l'élément ouvrier. Il peut comparer son rythme de travail à celui des spécialistes et apprendre d'autres méthodes de travail. Livré à lui-même, il peut mesurer ses capacités, encouragé, il peut les améliorer. Ces stages sont d'un minimum de deux mois par discipline, soit : ajustage, tournage, fraisage, rectifiage.

Six semaines avant les examens finals, pratiques et théoriques, l'apprenti est repris par l'école d'apprentissage pour une ultime préparation, en un mot placé dans l'ambiance des examens. Cette dernière préparation lui permet de se présenter en ayant l'impression d'être bien préparé et d'affronter les experts sans appréhension.

Il est peut-être utile de préciser qu'à chaque fin d'année un examen pratique est imposé aux élèves. Le chiffre obtenu est combiné avec ceux de l'année. Cet examen permet aux maîtres de faire le point, de voir les progrès réalisés par les élèves et de prendre les mesures qui doivent leur permettre, si ils se sont révélés faibles, d'opérer leur redressement.

Au début, lorsque la Société genevoise engageait des apprentis pour son école, elle ne prenait que des jeunes gens ayant des notes de travail excellentes et négligeait quelque peu les notes de conduite. Si les résultats obtenus sur le plan pratique pouvaient être considérés comme satisfaisants, les maîtres d'apprentissage devaient faire preuve de vigilance et de fermeté pour maintenir une bonne discipline. Aujourd'hui, et par suite de la forte diminution des inscriptions, nous ne pouvons engager que des jeunes gens ayant des notes de travail moyennes mais dont les notes de conduite sont bonnes. Nous constatons que le travail s'effectue dans de bonnes conditions et que le programme avance même avec plus de rapidité, les maîtres d'apprentissage n'ayant plus à intervenir pour des questions de discipline.

Certes, nous rencontrons des difficultés sur le plan scolaire, les jeunes gens étant moins doués, mais par l'introduction dans l'entreprise de cours répétitifs traitant des principales disciplines enseignées à l'école complémentaire professionnelle, il est possible à ceux qui pour différentes raisons n'ont pu se rendre dans une école secondaire, de suivre un programme qui leur permet de rattraper leurs camarades qui ont suivi l'école secondaire et, par là, de comprendre avec plus de facilité les leçons des cours professionnels.

Si nous ne retenons plus les candidatures des élèves de 7^e c, c'est que les observations effectuées ces dernières années nous ont prouvé que des jeunes gens intellectuellement très faibles se sont également révélés faibles sur le plan pratique. De temps à autre il y a une exception, mais elle est rare. Un minimum de compréhension est malgré tout nécessaire. Lors de l'engagement d'un apprenti, le patron prend une responsabilité vis-à-vis du jeune homme et de ses parents. Il vaut mieux renoncer à un métier trop difficile plutôt que d'aller au-devant d'un échec et d'une déception.

En recherchant avec les responsables de la formation qu'elles pouvaient être les causes de ces difficultés dans un moment où toutes les entreprises cherchent à former davantage d'apprentis, nous avons convenu qu'elles étaient imputables à différents facteurs dont voici les principaux :

Par suite de l'introduction de la scolarité gratuite jusqu'à l'âge de 15 ans, les jeunes gens tentent leur chance en poursuivant leurs études dans les écoles

secondaires. De ce fait, ce ne sont plus que les médiocres qui sont dans les classes de fin de scolarité. D'autre part, le bruit fait autour de l'automatisation décourage les jeunes gens d'apprendre le métier de mécanicien.

Si nous voulons remonter la pente il sera nécessaire que les associations professionnelles et les départements intéressés s'entendent pour l'élaboration d'un programme d'information à l'intention des jeunes gens devant se préparer à l'apprentissage de la vie. Dans les échanges d'opinions que nous avons de temps à autre entre maîtres d'apprentissage, nous nous sommes souvent posé la question de savoir si l'apprentissage ne devait pas commencer à l'école primaire. Certes, nous n'ignorons pas que les programmes sont chargés, mais en regard de toutes les difficultés que nous rencontrons pendant l'apprentissage, une bonne préparation sous forme de conférences, films, et même de visites d'entreprises, serait à envisager. Dans les classes, des gens qualifiés des différents métiers informeraient les futurs candidats sur les exigences scolaires demandées par l'apprentissage, et sur ce qu'ils devraient apprendre pendant les quatre ans de formation.

Depuis deux ans nous avons fait un essai d'information dans les classes de fin de scolarité. Je peux vous assurer que les élèves de ces classes qui travaillent dans notre école et que nous avons interrogé ces temps derniers ne sont nullement déçus, ils sont heureux d'avoir appris ce métier. Au contraire, dans la volée de ceux qui n'ont pas reçu d'information nous trouvons des apprentis qui font preuve d'un découragement alarmant.

Ces séances d'information devraient être organisées également à l'intention des parents, car sans leur appui il n'est pas possible d'arriver aux résultats espérés, leur influence sur l'enfant étant décisive.

Le jour où les écoliers seront bien informés, nous limiterons à un pourcentage raisonnable le nombre des jeunes gens qui n'apprennent pas de métier. Ainsi, les abandons en cours d'apprentissage et les échecs aux examens de capacité diminueront très certainement.

Voici ce qu'un maître d'apprentissage pense de la formation de la jeunesse et qui regrette qu'en Suisse 3500 jeunes gens entre 15 et 20 ans n'apprennent pas de métiers, préférant se créer, sans effort, une vie de facilité peut-être passagère. Dans une période d'abondance, les associations patronales se plaignent amèrement du manque de main-d'œuvre qualifiée, elles doivent faire appel aux ouvriers étrangers qui, cette année, sont 400 000, chiffre limite accepté par les syndicats ouvriers.

Il nous appartient aujourd'hui d'en tirer un enseignement et de chercher un remède efficace dans la mesure des moyens dont nous disposons. Cela est important pour l'avenir de la jeunesse de notre pays et le maintien de la renommée de nos industries.

Discussion après l'exposé de M. Volland

M. Pierrehumbert : Lors du choix des candidats à l'examen d'admission pour l'entrée en apprentissage, M. Volland attache une grande importance aux remarques faites par les maîtres, dans le bulletin hebdomadaire, concernant la discipline et les leçons non sues. Ce critère n'est-il pas trop subjectif et parfois dangereux quand on sait le nombre d'éléments extérieurs qui jouent leur rôle dans le comportement scolaire d'un enfant : milieu familial, camarades, maîtres, etc... N'y aurait-il pas lieu d'établir pour chaque élève, dès la 6^e année de la scolarité obligatoire un véritable dossier scolaire ?

M. Volland : Je ne porte un jugement qu'après avoir consulté les bulletins scolaires établis par au moins

deux maîtres différents. Lorsque je constate qu'un élève a eu 28 leçons non sues de septembre à décembre, qu'il a été puni parce qu'il fumait ou lisait « La Suisse » en classe, je suis contraint de l'éliminer. Vous serez d'ailleurs étonnés d'apprendre que le dernier maître de ce même élève me remit une lettre de recommandation pour ce jeune homme. Lorsque je téléphonai à ce maître pour lui montrer la contradiction entre sa recommandation et les remarques du bulletin scolaire, il me répondit que celles-ci ne se rapportaient qu'à des points de détail.

Mlle Marta : C'est sans doute un cas d'exception, car les maîtres qui donnent des recommandations sont assez rares.

M. Volland : C'est exact. Autrefois, je demandais aux maîtres de décrire l'enfant. J'y ai renoncé. Les tableaux étaient trop flatteurs.

M. Parel : J'attache une très grande importance aux rapports entre l'école et l'orientation professionnelle. Dans le canton de Vaud, durant les deux derniers degrés de la scolarité obligatoire, les maîtres remplissent des fiches qui donnent des renseignements d'ordre extra-scolaire (milieu familial, etc...) et qui indiquent le comportement de l'enfant à l'école et ses résultats, non sous forme de notes, mais d'appréciations. Je connais les maîtres et j'en tiens compte dans mon jugement.

M. Jeanneret : Nous ne sommes pas, dans la région de Tramelan, aussi avancés que dans le canton de Vaud. Les rapports entre les écoles sont assez difficiles. Certaines entreprises, 6 à 8 mois avant la fin de la scolarité, prennent déjà les meilleurs éléments de l'école ; les autres se contentent du reste.

M. Bille : L'exposé de M. Volland nous a montré l'optique d'une entreprise. En effet, si les gens d'école recherchent le bonheur de l'enfant, M. Volland, lui, recherche le bonheur de la SIP.

A Neuchâtel, une commission a établi un projet de dossier — ce mot n'a d'ailleurs pas trouvé grâce — scolaire dès les premiers degrés de la scolarité. Deux éléments, les résultats scolaires et le comportement de l'enfant, permettront une orientation plus objective. En tout cas, on ne peut se passer de l'avis du maître.

M. Genoud : A Fribourg, on possède un système de fiches. Celles-ci sont remplies durant la dernière année de la scolarité obligatoire, avant les examens de sélection. Il y a toujours plus de candidats que de places.

M. Volland : Les difficultés de recrutement se font sentir dans toutes les entreprises à Genève. Le métier de mécanicien exige beaucoup. Nous étudions, sur le plan de l'UIM (Union des Industriels en Métallurgie), la possibilité de faire subir aux jeunes gens un examen général d'admission à l'apprentissage de mécanicien. Les candidats ayant réussi ces épreuves pourraient alors se présenter dans l'entreprise de leur choix.

M. Stauffer : J'attache également une très grande importance aux relations entre le corps enseignant et l'orientation professionnelle.

Une fiche provisoire, remplie durant les deux derniers degrés de la scolarité obligatoire a été élaborée par les membres du corps enseignant. Elle ne doit fournir que des renseignements ne figurant pas dans le bulletin scolaire.

A Bienne, il a fallu créer 50 places supplémentaires d'apprentissage et je pourrais fournir à M. Volland, s'il le désire, des candidats intéressants.

M. Volland : De grandes entreprises de Suisse allemandes ont des homes pour apprentis. Ce n'est pas le cas à Genève. Nous avons reçu des jeunes du Tessin. Nous les avons placés dans des familles, mais celles-ci étaient davantage soucieuses de louer des chambres à bon prix que de s'occuper de leur pensionnaire. L'expérience n'a pas été concluante. Dans ces conditions, je n'ose pas actuellement retenir la proposition de M. Stauffer.

M. Pierrehumbert : Existe-t-il à Bienne des homes pour apprentis ?

M. Stauffer : Pas actuellement, mais un projet est à l'étude. La création de homes est indispensable. En Allemagne, par exemple, Stuttgart compte 30 homes avec 3000 places. L'établissement que nous désirons devrait être créé par l'industrie et non rattaché à une administration.

M. Volland : Les homes d'apprentis, en Suisse allemande, sont très bien organisés. J'ai visité, en Angleterre, d'importants centres atomiques. Auparavant, les apprentis rentraient chez eux le soir. L'expérience se révéla mauvaise, et l'on a créé un home pour apprentis.

M. Pierrehumbert : En notre qualité d'éducateurs, nous devons recommander la prudence dans la création d'institutions permettant à la famille de se décharger de ses responsabilités.

M. Reber : Je suis également très inquiet de voir que l'on ne vient pas en aide à la famille mais qu'on cherche à la remplacer.

M. Volland : Un home d'apprentis, à Genève, n'accueillerait que les jeunes venant d'autres cantons. Je ne peux pourtant m'empêcher de constater à quel point les parents démissionnent et laissent à l'école, puis à l'entreprise, le soin d'éduquer.

M. Soldini : L'UIM ne pourrait-elle créer à Genève un home pour apprentis ?

M. Volland : Cette réalisation est délicate, car on a beaucoup recours à l'industrie pour l'aménagement, par exemple, de laboratoires dans des écoles publiques (Ecole supérieure technique, cours complémentaires professionnels).

M. Pierrehumbert : Notre système scolaire n'est-il pas, lui aussi, responsable de la dévalorisation de l'apprentissage ? Le jeune homme qui a entrepris des études secondaires, choisira difficilement un apprentissage. N'y aurait-il pas lieu d'orienter plus tardivement et de créer de véritables classes de préapprentissage ?

M. Hügli : A Neuchâtel, où la réforme s'élabore, on s'achemine vers un compromis. La Société Pédagogique Neuchâteloise avait revendiqué un « éclatement » plus tardif des classes primaires. Cela ne semble pas possible, car il faut paraît-il commencer très tôt l'étude du latin.

M. Bille : Dans notre système scolaire actuel, il manque des classes secondaires terminales. A Neuchâtel, on pense, dans les milieux officiels, que l'école primaire est freinée dans son action par la nature même de son recrutement et que cela justifie une sélection plus rapide.

M. Chassot : Nous avons, dans le canton de Fribourg, des écoles préprofessionnelles agricoles qui reçoivent des jeunes de 14 ans. Je crois que cette expérience pourrait se transposer dans d'autres secteurs de l'enseignement.

M. Pierrehumbert : A Bienne, de quels établissements scolaires proviennent les candidats à l'apprentissage ?

M. Stauffer : Ils proviennent des écoles primaires, mais aussi en grand nombre des écoles secondaires. Très peu de jeunes (2 %) n'accomplissent pas d'apprentissage car ce dernier a été nettement revalorisé. Les techniciens de Suisse allemande n'acceptent que des candidats ayant accompli un apprentissage. En Allemagne, certaines études universitaires peuvent être entreprises sans posséder de maturité. Il faut, dans la vie, être promu non seulement par les études scolaires, mais aussi par le métier.

M. Volland : J'en suis convaincu. L'accès à l'Ecole supérieure technique de Genève ne devrait être possible que pour ceux qui ont accompli un apprentissage ou sortent de l'Ecole de mécanique.

M. Pierrehumbert : Nous pouvons clore ce premier débat en marquant l'urgente nécessité de créer dans le système scolaire de véritables classes de préapprentissage et surtout de revaloriser l'apprentissage dans le sens indiqué par M. Stauffer.



M. E. Jatton.

Les problèmes de l'enseignement à l'école professionnelle

Exposé de M. Jatton

directeur de l'Ecole professionnelle de Lausanne

Lorsque le roi Salomon fit construire le temple de Jérusalem, il employa 180 000 hommes, soit autant que la Suisse toute entière en emploie aujourd'hui pour ses constructions, barrages y compris. Ce chiffre nous étonne ; mais ce qui distingue cette multitude d'ouvriers de l'antiquité de nos ouvriers d'aujourd'hui, ce n'est pas tellement l'énergie qu'on met aujourd'hui à leur disposition que les responsabilités qui leur sont confiées. On dit que la vie actuelle disperse les responsabilités et tue l'initiative : je ne crois pas que ce soit le cas sur le plan du travail professionnel. Les ingénieurs et les techniciens sont bien trop précieux pour être affectés à des travaux d'exécution que peuvent effectuer les spécialistes. Il ne servirait à rien de former plus de techniciens s'ils ne pouvaient être secondés par des collaborateurs qualifiés en nombre suffisant. Or, ces spécialistes doivent élever constamment le niveau de leurs connaissances professionnelles et de leur culture générale. Cette nécessité a mis en évidence l'enseignement professionnel, au cours de ces dernières années tout particulièrement.

Comme dans tous les pays occidentaux jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la formation professionnelle, en Suisse, était l'apanage des corporations. Avec la Révolution française les corporations disparurent et la décadence de l'apprentissage apparut. Cette décadence appelait les cris d'alarme de gens clairvoyants au début du XIX^e siècle. Il fallut attendre le milieu du XIX^e siècle pour voir apparaître le premier embryon de nos cours professionnels actuels. Ces cours se développèrent dans toute la Suisse et, en 1884, un arrêté fédéral leur alloua une subvention constituant également par là une sorte de reconnaissance officielle.

C'est à la fin du siècle qu'apparurent les premières écoles professionnelles. La loi sur la formation professionnelle de 1930 permit un développement considéra-

ble de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

Aujourd'hui, le 95 % environ des apprentis sont formés par des entreprises, le 5 % restant passent par les écoles professionnelles. Je me garderai de comparer les deux systèmes. Mais je dirai simplement que les écoles professionnelles ont l'avantage de pouvoir recruter par sélection. Elles permettent une coordination plus facile entre la théorie et la pratique, et entre la pratique et les exigences des examens. Le système de l'apprentissage dans l'entreprise a l'avantage de mettre plus directement en contact l'apprenti avec la pratique, il permet une organisation plus souple et, surtout, il exige une responsabilité des entreprises beaucoup plus grande.

Esquignons les exigences de nos écoles complémentaires professionnelles. On peut répartir cet enseignement en deux groupes : d'une part les branches techniques et professionnelles ; d'autre part les branches générales. Quelles sont ces branches techniques ? Le dessin, qui reste la branche principale ; la technologie, qui était un enseignement inconnu ces dernières années.

Examinons les branches techniques. Le dessin est la base de la construction. En second lieu, il devient un ordre d'exécution. Or, pour savoir lire un dessin, il faut savoir le faire. Imaginons par exemple les menuisiers, ferblantiers, mécaniciens qui travaillent constamment sur des plans qu'on leur remet pour exécuter leur ouvrage. Pour d'autres métiers, il contribue à développer le goût.

Les élèves ont souvent beaucoup de peine à s'adapter à la discipline du dessin. A l'école primaire et secondaire, la leçon de dessin était une « leçon soupe ». A l'école complémentaire professionnelle, elle est devenue un cours de rigueur, une « leçon de drill ».

La technologie était un enseignement à peu près inconnu ces dernières années. Cet enseignement prend une importance toujours plus grande au fur et à mesure que les matériaux deviennent plus complexes, et que les techniques deviennent plus variées et plus scientifiques. La technologie était limitée, au début, à la simple connaissance des matériaux, mais elle embrasse maintenant un champ beaucoup plus vaste, elle s'étend à la connaissance de l'outillage et des machines, comme vous le savez qu'il devient toujours plus compliqué et elle s'étend également à la connaissance des techniques de travail. Je vais passer en revue les trois points principaux de l'enseignement de la technologie.

La connaissance des matériaux s'apprenait autrefois seule quand l'artisan travaillait exclusivement de ses mains. L'expérience lui enseignait souvent à ses dépens comment il devait s'y prendre pour ne point gâcher sa marchandise. Il la sentait, sa matière, beaucoup mieux qu'aujourd'hui où la machine est en quelque sorte un écran entre la matière et la main. La connaissance d'un matériau doit être liée dans l'esprit de l'apprenti à la manière de le traiter, à ses usages, à ses réactions.

La technologie s'occupe également de la connaissance des machines et de l'outillage. Elle s'enseigne selon les mêmes principes que la connaissance des matériaux. Il appartient au patron de mettre à la disposition de l'apprenti des machines et les outils et de lui apprendre à travailler avec les machines et avec ces outils. Remarquons que le patron n'a pas toujours toutes les machines ni tous les outils et qu'il n'a pas toujours le temps ou la patience de procéder à un enseignement méthodique. La leçon de technologie sur outillage et de machines permet cette étude systématique.

Enfin, la connaissance des techniques de travail, synthèse de la connaissance des matériaux et de l'ou-

tillage, prend un développement toujours plus grand, à mesure que les techniques se compliquent. L'enseignement de la technologie est souvent complété dans beaucoup de professions par un enseignement qu'on appelle « sciences naturelles appliquées », c'est-à-dire des éléments de physique et de chimie. Lier la théorie à la pratique n'est pas suffisant lorsque la théorie repose sur des éléments complexes, ou fait appel à des connaissances mal connues des apprentis. Imaginons ainsi qu'un maître ait à expliquer le réglage du chalumeau oxy-acétylinique, il devrait démontrer l'apport respectif de l'oxygène et de l'acétylène et leurs proportions afin que la flamme soit réductrice, c'est-à-dire qu'à l'usage l'appareilleur n'ait pas besoin de décaper les pièces. Que peut signifier flamme réductrice pour celui qui n'aura pas appris les phénomènes d'oxydo-réduction ?

Il faudra également compléter l'enseignement de la technologie par quelques exercices pratiques. L'école professionnelle doit éviter en tous cas d'enlever une parcelle de responsabilité aux entreprises. C'est l'entreprise qui prend les apprentis, c'est elle qui en est responsables et non l'école. Or, lorsqu'on veut compléter l'enseignement de technologie par des exercices pratiques, non seulement il ne faut pas diminuer la responsabilité de l'entreprise, mais encore l'augmenter. Ainsi, à Lausanne, nous possédons un laboratoire dans lequel nous faisons commencer aux apprentis techniciens-dentistes des travaux qu'ils finiront chez leurs patrons et qu'ils devront nous rapporter. Il en va de même pour les mécaniciens et je vous dirai que certains patrons qui n'avaient pas de tours, durent en acheter pour que leurs apprentis puissent continuer leur apprentissage et effectuer les travaux que nous leur avions donnés. Les cours pratiques de longue durée en école complémentaire professionnelle sont en principe une erreur, sauf dans les cas particuliers. En Valais, par exemple, où l'on vient de développer la formation professionnelle de façon considérable, on dut avoir recours à ce moyen. On va construire ce qu'on appelle des ateliers-écoles. Mais notons qu'un mois d'enseignement professionnel dans ce genre d'atelier coûte plus cher qu'un an d'enseignement dans une école professionnelle. En Valais, cependant, c'était la seule solution, car il n'y a pas actuellement un nombre suffisant de patrons qui puissent assumer cette formation.

Nous enseignons aux apprentis un certain nombre de disciplines générales appelées branches relatives à la pratique des affaires, expression qui sera modifiée dans la prochaine loi, car en fait ce que nous apprenons aux apprentis ce sont les éléments de culture générale : du calcul, du français, de la comptabilité, de l'instruction civique et de l'économie nationale.

L'enseignement du calcul prend une place toujours plus grande et tend à s'intégrer de plus en plus à celui des connaissances professionnelles. Ce qui oblige donc le maître à une étroite collaboration avec les gens de métier. Il s'agit dans l'enseignement professionnel de donner au calcul un sens concret en rapport avec le métier. Ce qui fait qu'on n'enseigne pas le calcul de la même manière à un apprenti maçon qu'à un employé de bureau. Il entre dans cet enseignement du calcul des éléments de comptabilité. Certains patrons s'opposent à l'enseignement du prix de revient. Nous pensons qu'au contraire il est utile que l'apprenti sache que le montant du chiffre d'affaires ne correspond pas au bénéfice.

Le français ne se limite plus à l'enseignement de la correspondance comme autrefois. Les leçons de français servent aussi à faire lire et à comprendre les textes, à

obliger l'apprenti à préciser sa pensée, à élargir son vocabulaire. Il est à noter que nos classes restent professionnelles même pour l'enseignement général tel que celui du français, car je pense que le support de cet enseignement doit être concret, et tenir compte des différentes professions. Ainsi le vocabulaire doit trouver son support dans des textes intéressant la profession, sans que ce vocabulaire toutefois soit exclusivement professionnel.

Voici quelques réflexions que nous donnons lorsqu'on pose la question au sujet des jeunes gens dont l'intelligence n'est pas inférieure à la normale et qui se résignent à apprendre un métier. Qu'avez-vous à leur offrir, nous demande-t-on ? J'aimerais aborder cette question sous l'angle du perfectionnement professionnel.

D'abord tous les métiers ont besoin d'une élite, qui ne peut se former que dans le métier. Il faut encourager cette élite par toutes sortes de moyens et en organisant des cours de perfectionnement, liés aux besoins professionnels. Dans ce domaine de grands efforts devront encore être tentés. Quand au problème du technicum, je ne pense pas qu'un technicien doive obligatoirement se former par le technicum. Le véritable technicien, si on ne veut pas en faire un faux ingénieur, doit d'abord se former par la pratique ; il doit d'abord être repéré dans la pratique et avoir ensuite la possibilité de se former dans un technicum. Il y a plusieurs voies pour cette formation ; ainsi, le technicum du soir est parfaitement valable pour autant qu'on n'affaiblisse pas les exigences.

Le champ de notre enseignement professionnel est extrêmement vaste et je voudrais que ceux qui enseignent à nos enfants et qui ont affaire à des parents attachés à la tradition, voulant que leurs enfants fassent des études secondaires, je voudrais que les maîtres leurs montrent les voies professionnelles.

Discussion après la conférence de M. Jaton

M. Pierrehumbert : Quelles sont les notions essentielles qui doivent être acquises au moment de l'entrée en apprentissage ?

M. Jaton : Il est difficile de répondre de manière exacte car pour chaque métier il y a des conditions différentes.

En calcul, les fractions ordinaires nécessaires dans toutes les professions techniques doivent être bien acquises. Notons en passant que l'on est peut-être allé trop loin dans la volonté de ne pas abstraire. L'élève doit connaître les éléments pratiques de la géométrie (calcul des surfaces et des volumes). Nous avons six mois de retard par rapport à la Suisse allemande en ce qui concerne le dessin technique.

Je ne parlerai pas de l'orthographe qui, pour les métiers manuels, a moins d'importance que l'élocution et le vocabulaire, discipline dans lesquelles on constate un gros déficit.

M. Pierrehumbert : Les exigences de l'Ecole complémentaire professionnelle ne sont-elles pas trop grandes pour certains métiers ?

M. Jaton : Ces exigences sont celles des métiers eux-mêmes et elles ne sont pas exagérées ; au contraire, elles sont parfois modestes, car il ne faut pas oublier que les métiers se sont développés. Un assez grand nombre d'apprentis échouent, mais ceux qui sont faibles en théorie le sont en général également en pratique. Peut-être va-t-on trop fort au départ à l'Ecole complémentaire ou trop lentement avant.

M. Pierrehumbert : Nos programmes sont souvent établis en fonction des exigences de l'enseignement secondaire ou des professions ; ils tiennent compte de manière insuffisante des découvertes de la psychologie. A ce sujet, nous constatons que les fractions ordinaires sont enseignées trop tôt et sans doute mal acquises à

cause de cela. Ne pensez-vous pas que cet enseignement pourrait être repoussé d'une année ?

M. Jaton : Je suis d'accord avec vous.

M. Vivian : Avez-vous prévu dans votre école une aide particulière pour les élèves ayant de la difficulté à suivre les cours ?

M. Jaton : J'ai le projet de mettre à disposition de ces élèves un professeur qui les aiderait le soir ou le samedi matin. Je constate en effet que ces jeunes gens n'ont pas appris à travailler seuls et dans des délais donnés.

M. J. P. Rochat : Si l'école a comme but de faire acquérir des connaissances, elle ne doit pas oublier que son rôle consiste également à meubler l'esprit, à donner une solide culture générale en vue d'une occupation judicieuse des loisirs. Ne conviendrait-il pas, dans les circonstances actuelles, de prolonger d'une année la scolarité obligatoire ?

M. Jaton : Je tiens à insister sur la valeur de la culture générale, même dans la formation professionnelle. Le rôle de l'école consiste à préparer une génération aussi heureuse que possible, mais je craindrais pour ma part une prolongation de la scolarité obligatoire.

M. Jeanneret : Je ne pense pas non plus qu'il soit nécessaire de prolonger la durée de la scolarité obligatoire. Il est préférable d'instituer des cours de perfectionnement pour les élèves ayant quelque difficulté à suivre.

Une école professionnelle peut contribuer à améliorer la culture générale, à l'occasion des leçons de français, par la création de bibliothèques, par la présentation de films, etc...

M. Volland : On a parlé tout à l'heure d'exigences peut-être trop élevées. Celles-ci sont fixées par l'OFIAMT et doivent être maintenues.

En ce qui concerne les loisirs, je tiens à vous signaler que très souvent les jeunes occupent leurs heures de liberté par un travail accessoire qui leur permet de gagner davantage, ceci au détriment de l'apprentissage.

M. Ehinger : Les bien doués ne choisissent pas en général les métiers manuels pour les raisons suivantes : 1. Ils veulent gagner davantage. 2. Ils préfèrent la sécurité : caisse de retraite, etc... 3. Ils ont un travail plus propre. 4. Ils peuvent travailler à l'abri des intempéries. Que répondez-vous à de tels arguments ?

M. Jaton : Je comprends ces arguments de la part des médiocres, mais non pas de ceux qui sont au-dessus de la moyenne. Je vous citerai le cas d'un jeune homme sortant de primaire supérieure qui a entrepris un apprentissage de maçon bien que son maître l'en ait vivement dissuadé. Aujourd'hui, à l'âge de 23 ans, il est contremaître et il a une position sociale intéressante. Je pourrais citer d'autres exemples frappants. Les possibilités offertes par l'industrie et les métiers sont sans aucun doute plus grandes que dans l'administration par exemple. Cela implique certains risques à courir, ce que l'on n'aime pas beaucoup chez nous. Je reconnais que cela provient aussi d'une insuffisance de l'information professionnelle.

M. Pierrehumbert : Comment et quand doit se faire cette information professionnelle ?

M. Parel : L'information professionnelle se fait dans le canton de Vaud durant les deux dernières années de la scolarité. Nous disposons de trois brochures présentant, la première les carrières masculines, la seconde, les carrières féminines et la troisième les carrières universitaires. Cinquante-neuf brochures présentant différents types de métiers nous permettent de renseigner jeunes filles et jeunes gens de manière exacte. Nous utilisons également les moyens modernes de diffusion : film, radio, TV. Il est important que dans le cadre de l'école, les enfants sachent ce qu'exige une profession : d'où des séances d'information en classe pour les élèves et lors de réunions de parents également.

On a parlé de l'accès possible au technicum, soit par le métier, soit par les études secondaires. Il est très important que les deux possibilités existent. Un

industriel questionné récemment à ce sujet a répondu : « Envoyez-nous tout : les techniciens formés par l'école secondaire deviennent des techniciens de laboratoire, alors que les techniciens formés par le métier deviennent des techniciens d'atelier. »

Il faut de la souplesse dans les systèmes de formation afin que l'on puisse tirer parti des aptitudes de chacun.

M. Pierrehumbert : N'est-il pas trop tard pour informer en 8^e et 9^e années ? A mon sens, les parents devraient connaître plus tôt les exigences des métiers.

M. Schaefer : A Genève, des institutrices ou instituteurs, correspondants de bâtiment, sont les principaux collaborateurs des services de l'orientation professionnelle. Ils dirigent l'information dans leur école et reçoivent pour cela la documentation et aussi l'aide nécessaires.

Je suis partisan d'une information plus rapide, qui s'adresserait aux enfants dès l'âge de 12 ans.

M. Bille : La collaboration du corps enseignant est indispensable, mais celui-ci a un rôle nouveau à remplir, auquel il faut le préparer. L'information professionnelle est un domaine difficile ; c'est une discipline qui devrait être enseignée à l'égal des autres. Il ne suffit pas de remettre des brochures ou des films, mais de montrer comment ce matériel peut être utilisé. Le but d'une première publication serait d'informer ceux qui sont chargés d'informer. En effet, je préconise une information objective, large et méthodique qui ne soit pas tributaire des puissantes associations professionnelles.

M. Jaton : Jusqu'à quel point un instituteur ou même un orienteur peut-il informer à lui tout seul ? Ne faut-il pas également faire appel aux gens mêmes de la profession, même si l'information n'est pas toujours objective ? On s'intéresse dans la mesure où l'on a foi en ce qu'on dit. Ne pourrait-on pas organiser des stages pour les élèves ou même procéder à un échange de maîtres ?

Mme Nicolier : Je pense que les métiers doivent prendre leur part dans cette information qui me paraît possible dès les degrés inférieurs ; elle peut déjà prendre place dans l'étude des centres d'intérêt.

Mlle Marta : En écoutant M. Bille, j'ai ressenti quelque crainte. Notre horaire est déjà chargé ; d'autre part, est-il possible d'informer complètement les maîtres ? Ce qui compte avant tout, c'est la qualité du travail que fournissent les élèves dès les petits degrés. L'information professionnelle peut aussi prendre place dans le programme de vocabulaire, par exemple, ou dans l'étude des centres d'intérêt.

M. Schaefer : Les services de l'orientation professionnelle cherchent à aider le corps enseignant, à faire des instituteurs des chefs de travaux qui dirigent l'information. Il faut donc que le corps enseignant soit lui-même informé des moyens qui sont à sa disposition. C'est ce que désire M. Bille.

M. Stauffer : Nous avons organisé à Bienne des visites d'entreprises pour élèves. Notre plan de travail fut le suivant :

- inscription dans les classes (2 à 3 visites au maximum par enfant),
- établissement de la liste des entreprises avec le concours du CIPR,
- discussion du programme de la visite avec les chefs d'entreprises, puis avec les instituteurs,
- constitution de groupes de 5 élèves pour la visite,
- visite d'essai avec les maîtres,
- quelques jours après les visites, discussion avec les chefs d'entreprises, puis avec les maîtres.

Après cette première expérience, les responsables de l'économie privée ont reconnu la nécessité de stages pour élèves et ont admis ce principe. Les maîtres eux-mêmes cherchent maintenant le contact avec les chefs d'entreprises et les chefs de personnel. J'espère arriver à trouver dans chaque bâtiment scolaire un responsable pour l'information. Quant à la période la plus favorable pour les visites, elle se situe à la fin de la 8^e année scolaire.

Nous avons besoin de tous les jeunes, sans exception, pour faire face à nos devoirs. L'accès aux études supérieures devrait être possible aussi bien à partir de l'apprentissage que des études secondaires.

D'autre part, ne pourrait-on pas, pour les bien doués, réduire l'apprentissage à une durée de deux ans et envoyer ensuite ces jeunes au technicum ou à l'université? Notre système est trop rigide. Nous ne nous adaptons pas aux exigences actuelles.

M. Jaton : Je ne suis pas loin de partager le point de vue de M. Stauffer. Notre système manque de souplesse, non par la faute de la loi, mais à cause des règlements d'application. Je suis prêt, pour ma part, à examiner tous les cas particuliers.

Mais il y a un problème qui, à mon étonnement, n'a pas encore été abordé : celui des plus faibles, car un certain nombre de jeunes ne pourront accomplir un

apprentissage. Que faire d'eux? Il faut les former également, mais en dehors de la filière normale.

Un dernier mot : tout à l'heure, j'ai pu paraître sévère à l'égard de ceux que j'ai appelés les médiocres. Je voudrais préciser ceci qui est très important : celui qui possède un métier pourra toujours devenir commerçant ou entrer dans l'administration, mais le contraire est impossible. Les parents devraient le savoir.

M. Pierrehumbert : En conclusion, nous pouvons déclarer que le corps enseignant est prêt à collaborer à cette information professionnelle plus indispensable que jamais. Mais nous voulons rendre attentifs les responsables de cette information au fait suivant : ce n'est pas en imposant cette tâche aux institutrices et aux instituteurs qu'ils parviendront à un résultat valable, mais bien en *intéressant* les maîtres à cette tâche nouvelle. L'esprit dans lequel s'engagera cette collaboration revêt donc une importance primordiale.

APERÇU SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SUISSE ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ÉCOLE

par le Dr Christian GASSER, directeur de Georg Fischer A. G., Schaffhouse



M. le Dr Christian Gasser.

La situation de notre petit pays paisible et bien protégé semble extraordinairement stable à celui qui parcourt le monde. Et pourtant, même en Suisse, nous sommes modelés et pétris par les événements. Nous ne nous en apercevons tout simplement pas. La plupart d'entre nous se représentent encore aujourd'hui le développement économique de la manière suivante :

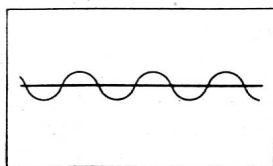


Fig. 1.

L'image véritable de ce développement est pourtant différente. Représentée schématiquement, elle donne ceci :

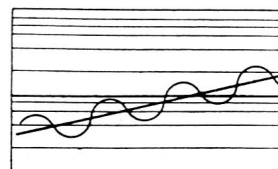


Fig. 2

(Application d'une échelle logarithmique)

Une ligne droite montant du bas à gauche vers le haut à droite correspond à un développement selon un taux d'accroissement constant.

Depuis l'apparition de l'industrialisation, alliée aux techniques modernes de division du travail, le monde est assailli par un monstrueux dynamisme.

Vacances - Voyages

Demandez nos brochures

« Airtour Inclusive-Tour »

Elles contiennent
une foule de suggestions

Consultez nos agences :

Lausanne 15, rue de Bourg

Vevey 10, rue du Simplon

Lavanchy S.A.

Déménagements et transports internationaux

Le développement de la production industrielle dans les principaux pays industrialisés se présente ainsi :

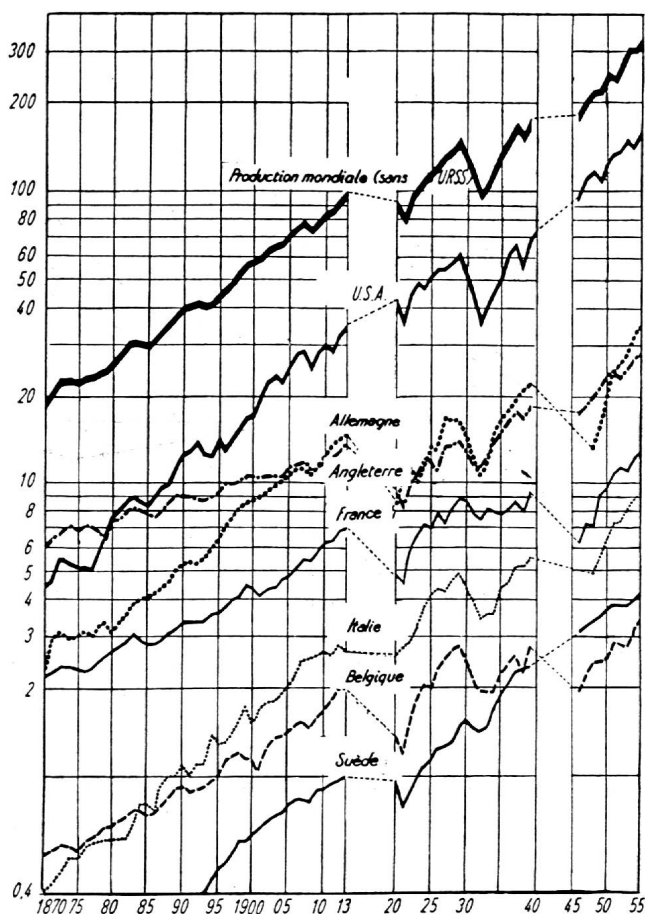


Fig. 3.

Le développement de la production mondiale depuis 1870 (périodes de guerres exclues). Indice de la production industrielle mondiale 1913 = 100 ; les autres indices ont été déterminés selon la part des divers pays à la production mondiale en 1913.

En Suisse, pour conserver le même revenu réel par habitant, l'accroissement annuel de la production économique doit atteindre 200 millions de francs suisses. L'accroissement de la population exige à lui seul déjà des efforts considérables en vue de développer l'appareil de production.

L'amélioration du revenu réel tel qu'on a pu le constater au cours des dernières décennies est en moyenne de 1 1/2 % par an. Le maintien de cette amélioration requiert une augmentation supplémentaire de la production de 400 millions par année.

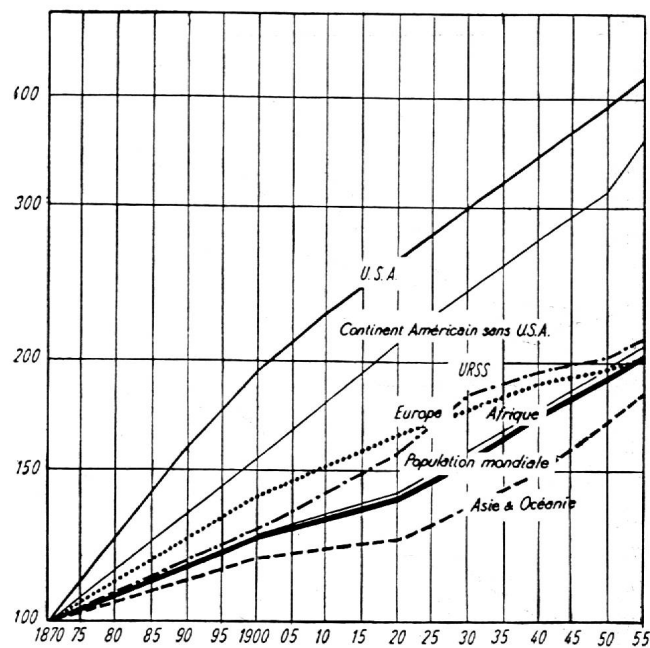


Fig. 4.

Le développement de la population mondiale depuis 1870 (indice 1870 = 100). Pays industrialisés : Babyboom aux USA depuis la deuxième guerre mondiale ; accroissement des naissances en Europe, depuis 1950 tout particulièrement.

gent la face du monde. En 1945, la physique nucléaire, l'électronique, les plastiques, l'aérodynamique, la propulsion à fusée ouvrent les nouveaux horizons. Si des impulsions suffisantes nous viennent du domaine des recherches de base auxquelles s'ajoutent les recherches appliquées, l'évolution générale, qui signifie **emploi**, est assurée. Or, le problème fondamental est « l'accroissement » dans tous les secteurs. Le nombre d'habitants en Suisse a doublé de 1850 à 1950. Il doublera encore une fois jusqu'en 2020 si l'on fonde les prévisions sur le taux actuel des naissances et sur une légère diminution de la mortalité. Nous aurons alors 10 millions d'habitants, le plateau suisse sera une grande ville décentralisée de 8 millions d'habitants.

L'accroissement de la productivité, soit de la production quantitative par exécutant ou par heure de travail, est rendu possible avant tout par le développement et l'amélioration des installations de production. La mécanisation, l'automatisation, l'automation, qui dépend étroitement du développement de la cybernétique (électronique), y contribuent. Ce développement exige des capitaux toujours plus importants. La création d'un

200 millions de fr. s.
nécessités par l'accroissement de la population

+ 400 millions de fr. s.
accroissement du revenu réel

= au total 600 millions de fr. s.
accroissement nécessaire de la production annuelle de l'économie suisse.

Nous dépendons très fortement du pouvoir de création de la science pour réaliser cet accroissement. En 1820/30, la machine à vapeur est devenue utilisable pour l'économie après plusieurs siècles de perfectionnement progressif. En 1890 l'électricité et l'auto chan-

emplément de travail coûte dans notre entreprise en moyenne Fr. 40 000.— Il y a cependant des secteurs de l'entreprise, et ce sont les plus productifs, où la création d'un emplacement de travail nécessite plusieurs centaines de mille francs.

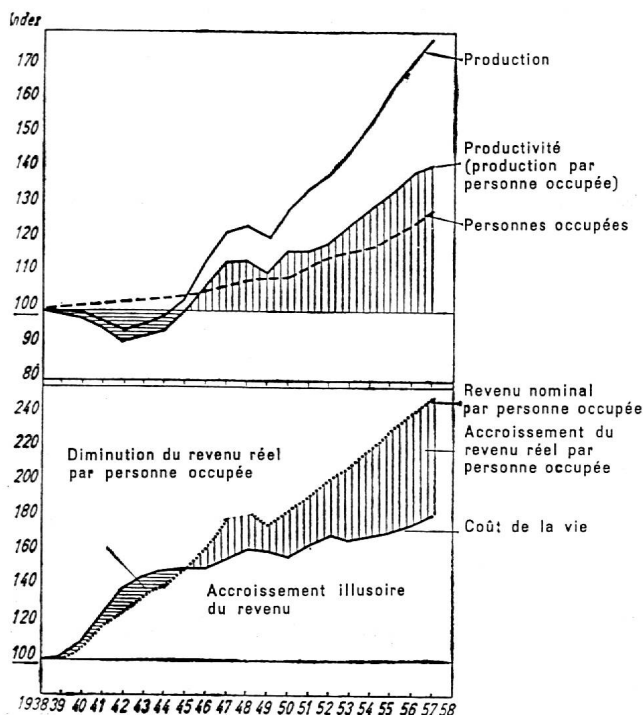
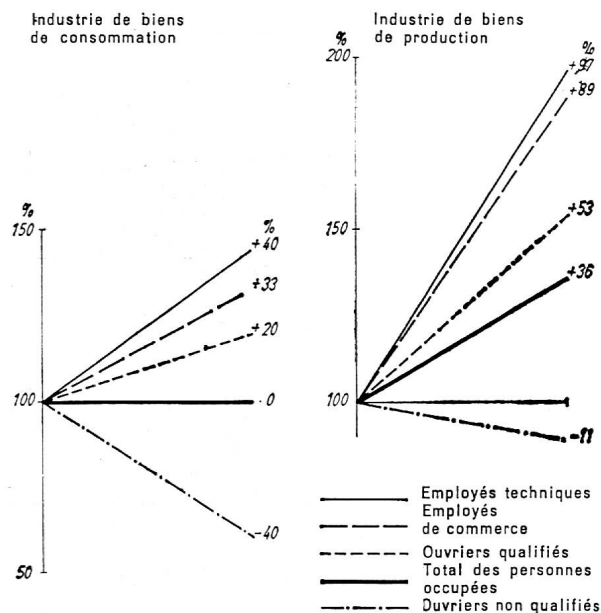


Fig. 4 A

Dans l'industrie des biens de production on trouve du personnel plus qualifié et, avant tout des gens ayant une formation technique.



Le développement de la structure de l'emploi en Suisse de 1930 à 1950.

Fig. 5 A

Le développement de la production, de la productivité ainsi que du revenu nominal et réel en Suisse (indice 1938 = 100)

	1938	1957	Différences
Production	100	176	+ 76 %
Nombre de personnes occupées	100	127	+ 27 %
Productivité (production par personne occupée)	100	139	+ 39 %
Revenu nominal par personne occupée	100	249	+ 149 %
Coût de la vie	100	179	+ 79 %
Revenu réel par personne occupée	100	139	+ 39 %

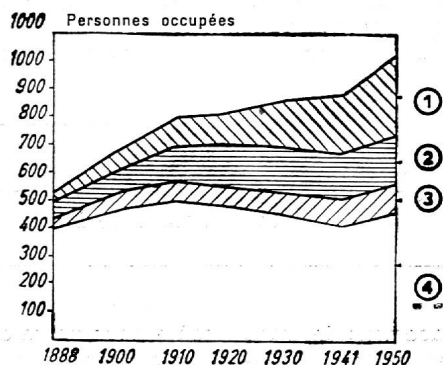
Nous autres — enfants gâtés du 20^e siècle — exigeons énormément de notre économie. Nous voulons un accroissement constant de la consommation, du standard de vie, équivalant au moins comme jusqu'ici à 1 1/2 % par an. Pour pouvoir répondre à toutes ces exigences, l'économie doit subir des modifications de structure surprenantes et presque totalement ignorées.

De vastes déplacements de structures se produisent entre les diverses branches de l'industrie comme dans le domaine de l'emploi.

Dans l'industrie des biens de consommation, on constate un développement de l'appareil de production.

Le cumul de ces deux influences provoque une pénurie caractéristique de personnel technique.

Dans le cadre de cette évolution l'un des phénomènes les plus surprenants est sans conteste **les déplacements d'un secteur économique à l'autre**. On distingue 3 secteurs économiques (Fourastié) :



Les modifications de la structure de l'emploi dans l'industrie suisse depuis 1938.

Fig. 5.

1) Métaux et machines

2) Bâtiment

3) Autres industries des biens de production

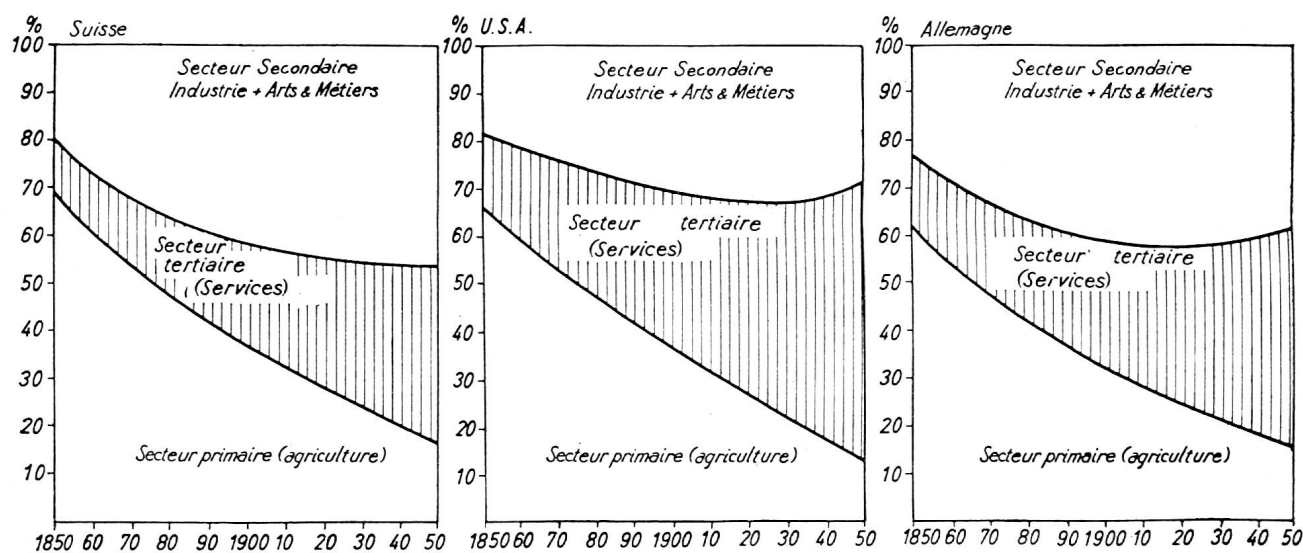
4) Industrie des biens de consommation

Personnes occupées dans les diverses branches de l'industrie suisse (par mille)

Branche d'industrie	1888	1900	1910	1920	1930	1941	1950
Industrie et artisanat : total	543,0	698,1	811,1	820,0	859,8	867,9	1004,2
Industrie des biens de consommation	398,0	481,6	511,1	481,4	455,5	414,5	460,9
Industrie des biens de production	145,0	216,5	300,0	328,6	404,3	453,4	543,2
— métaux et machines	37,5	68,0	99,2	149,4	172,2	217,9	266,3
— bâtiment	64,0	84,9	131,4	110,0	152,7	149,8	175,3
— autres industries des biens de production	43,5	63,6	69,5	69,2	79,4	85,7	101,7
Proportion des personnes occupées dans l'industrie des biens de production par rapport au nombre total de personnes occupées dans l'industrie et l'artisanat (%)	26,7	31,0	36,9	40	47,0	52,2	54,1

1. L'agriculture.
2. L'industrie et l'artisanat, soit les branches de l'économie qui s'occupent de la transformation de la matière.
3. Les branches de l'économie qui fournissent des services : commerce, transports, tourisme, banques, assurances, administrations publiques, professions libérales, etc.

mentation de la productivité, soit de la quantité produite par personne occupée à l'aide de la mécanisation et d'autres améliorations, s'est développée dans l'agriculture suisse depuis 1945, selon un taux d'accroissement d'environ 1,4 %, ce qui est très satisfaisant. Si par conséquent la production des biens agricoles s'accroît constamment par personne occupée, l'utilisation du sol et les possibilités d'écoulement étant toutefois limitées,



Le développement de la structure de la main d'œuvre :
en Suisse, aux USA et en Allemagne
de 1850 à 1950

Pourcentage des personnes occupées dans les divers secteurs économiques par rapport au total des personnes occupées.

Fig. 6.

Comment interpréter ces courbes de développement :

Secteur primaire : Si l'agriculture doit rester économiquement saine, le nombre de personnes qu'elle occupe doit constamment diminuer. La surface disponible devient toujours plus petite, l'intensité d'exploitation du sol a des limites. La consommation de biens agricoles par tête de population atteint actuellement un maximum dans les pays industrialisés. Elle ne peut que s'accroître proportionnellement à la population, soit actuellement en Suisse d'environ 1 % par année. L'aug-

le nombre des personnes occupées dans l'agriculture doit nécessairement diminuer.

Des calculs approfondis prouvent que le nombre de personnes occupées dans l'agriculture suisse doit diminuer de 4 à 6000 par an pour que cette branche économique reste saine. L'évolution actuelle se stabilise aux environs de ces chiffres là.

Secteur secondaire : La part de l'artisanat et de l'industrie, proportionnellement au total de la population active, commence par s'accroître fortement avec l'in-

dustrialisation. Un maximum est relativement vite atteint dans ce secteur car c'est celui qui réalise le plus fort accroissement de productivité à l'aide de la mécanisation, l'automatisation, l'automation. **Toujours moins d'hommes produisent ainsi toujours plus de biens.** Dans le cadre du taux d'accroissement annuel à longue échéance de la productivité de l'industrie suisse, qui est de 1,8 %, une entreprise doit, pour un volume constant de main-d'œuvre, doubler quantitativement sa production environ tous les 37-38 ans, simplement pour se maintenir « dans la moyenne ».

Secteur tertiaire : Lorsque le standing moyen d'une économie a atteint un certain niveau, l'accroissement du revenu provoque une demande sans cesse croissante de **services**. Un désir accru de voyages, un souci plus grand d'hygiène, une participation plus active à la vie culturelle, et aussi un recours plus étendu aux banques, aux assurances, aux organisations administratives de toute sorte illustre cette évolution.

La forte concentration du secteur économique tertiaire dans les grands centres (Zurich, Bâle, Berne, Genève) signifie que la proportion de main d'œuvre employée dans l'industrie y diminue rapidement.

Il est très difficile ou même impossible de mesurer l'accroissement de la productivité dans le secteur tertiaire ; elle est cependant bien inférieure à celle des deux autres secteurs économiques (estimation pour la Suisse par année $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ %). La performance individuelle peut être déterminante et la qualité de la prestation l'est souvent. On ne peut pas accroître la productivité en jouant deux fois plus vite une symphonie de Mozart.

Cet accroissement extrêmement réduit de la productivité favorise une augmentation du nombre de personnes occupées dans ce secteur.

LA RÉPERCUSSION DE CES PROBLÈMES SUR L'ÉCOLE

Les exigences posées par l'économie au peuple suisse, à tous ceux qui travaillent, croissent et continueront à croître : le recul relatif et même absolu du nombre des ouvriers non-qualifiés le prouve largement. L'économie suisse aura avant tout, au cours des prochaines décennies, besoin de personnel qualifié. Notre économie vit de la recherche et de la science, elle vit parce que nous en savons plus que les autres. Il nous faut pour cela d'excellentes écoles et une collaboration plus étroite entre l'économie et l'école, particulièrement dans le domaine de l'orientation professionnelle.

L'économie moderne est caractérisée par une division du travail plus poussée. Une plus grande division du travail ne requiert cependant rien d'autre qu'une **collaboration accrue**.

La division du travail signifie que l'individu devient une partie du tout.

Aujourd'hui il n'est même plus possible de se livrer à titre personnel aux problèmes de recherches et de développement, dernière chasse gardée des individualistes. Les exigences actuelles obligent au « team work ». Les nouveaux objectifs de la recherche et du développement requièrent même une « multi-organisation », ce qui signifie la collaboration d'un certain nombre d'entreprises dans le cadre d'une division des tâches.

Dans le cadre de la division normale du travail au sein d'une entreprise, les départements et leurs chefs sont dépendants les uns des autres et tous, à leur tour, dépendent des achats, de la division du personnel, de la comptabilité, du planning, du bureau des

brevets et licences, du bureau d'organisation, de la section juridique, de l'expédition et de bien d'autres secteurs encore de l'entreprise. Quelle énergie est alors mise en jeu et gaspillée par les oppositions et les conflits, au lieu que l'on s'aide réciproquement. Or, la Suisse est l'un des pays où les gens ont le plus de peine à travailler en équipe.

Pourquoi ? Je suis convaincu que l'école, sa nature, et les concepts qui la régissent en portent une part de responsabilités. Notre école, dispensatrice d'instruction n'éduque pas les jeunes hommes à une vie en commun et à une collaboration avec les autres hommes. L'école, ou plus précisément l'instituteur, devrait se sentir moralement obligé et avoir la charge d'apprendre aux élèves à pratiquer la division du travail en groupes et à acquiescer par là se sens de l'adaptation, de l'incorporation à la communauté de travail.

La modification des conditions de vie a enlevé à la famille, aux voisins et à l'entourage, qui avaient précédemment cette tâche, la plupart des possibilités de la remplir. Qui d'autre que l'école pourrait la remplir aujourd'hui ? L'enseignement scolaire habituel est cependant exactement le contraire de cela. La position des élèves, leur attitude, tout concourt à éliminer consciemment les relations entre eux. Il en résulte forcément une manière de penser égocentrique et individualiste. Pourtant à partir de huit ans un vif besoin de travail en groupe et d'action en collectivité se manifeste. La culture de ces besoins est aujourd'hui une des choses les plus indispensables.

L'école peut faire beaucoup pour préparer le jeune homme à une activité collective. Nous sourions occasionnellement, avec supériorité, lorsque nous pensons à l'éducation américaine. Bien des choses y sont fausses, certes, et les Américains sont ceux qui le savent le mieux. Mais on y fait beaucoup plus de sport et de musique que chez nous. Le sport et la musique représentent 90 % de travail en équipe, de collaboration d'un grand nombre en vue d'atteindre un but commun. Le meilleur exemple d'une activité de collaboration harmonieuse, tout en sauvegardant une indépendance nécessaire, n'est-elle pas le chant d'un canon ? Combien d'irritation, de gaspillage de force, combien de souffrances humaines profondes sont liés à l'insuffisance du sens de la collaboration.

C'est une importante, une très sérieuse requête que je voudrais présenter pour terminer au corps enseignant : tentez de transmettre à nos jeunes gens la volonté de collaborer, la volonté d'être actif dans le cadre d'une collectivité, avec d'autres hommes, pour le bien de tous. Et dans ce cadre que chacun puisse et reste cependant une personnalité ayant son caractère propre. Mais une personnalité sachant s'incorporer à une collectivité. C'est le but que l'école doit se fixer au cours des prochaines décennies.

Les illustrations de cet exposé sont tirées des ouvrages suivants :

« Struktur- und Entwicklungsprobleme der schweizerischen Volkswirtschaft » par Christian Gasser - Francesco Kneschaurek.

« Die Strukturwandlungen der Wirtschaft. Eine Grundlage für die langfristigen Dispositionen der Unternehmungen » par Christian Gasser.

« Der Entwicklungsstand eines Wirtschaftsgebietes. Der Anteil der Wirtschaftssektoren an der Gesamtzahl der Beschäftigten als Gradmesser » par Christian Gasser.

édités par Industrielle Organisation, Verlag und Redaktion des Betriebswissenschaftlichen Instituts der E.T.H., Zurich, que nous remercions très vivement de son obligeance.

Discussion après l'exposé de M. Chr. Gasser

M. Pierrehumbert, après avoir remercié le conférencier, estime que, dans la question du travail en équipe, l'école n'est pas seule en cause ; si le corps enseignant a déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention de l'opinion publique sur ce problème, il s'est heurté aux idées contraires des parents, voire des autorités. Il faudrait changer ces idées, apporter des transformations dans la morale et pouvoir donner à tous un idéal commun, en se plaçant, par exemple, sur le terrain religieux.

D'autre part, le travail de collaboration dans les classes est souvent amoindri parce que les uns travaillent tandis que les autres les laissent travailler. Enfin, les exigences des programmes à accomplir laissent peu de temps au travail en équipe.

est un fait étonnant, il faut admettre qu'au sein de l'entreprise, l'isolement règne encore entre départements qui se combattent et il en résulte d'extraordinaires pertes d'énergie.

Dans les pays anglo-saxons, dans le domaine de la recherche, par exemple, on peut discuter des recherches en cours, échanger des renseignements avec le concurrent, ce qui est impensable chez nous. Ici, l'action de l'école peut influencer utilement l'esprit public.

M. Pierrehumbert déclare que le corps enseignant est acquis à l'idée de la collaboration, non seulement dans l'école, mais aussi hors de l'école, entre parents et élèves, par exemple. Dans ces cas, un support religieux facilite l'intégration des enfants dans le monde actuel. Est-ce qu'un réveil d'ordre religieux plus général n'aidait pas encore mieux cette intégration ?



Un argument subtil...

Dans les visites d'usines, le sentiment de l'esprit d'équipe et de collaboration semble ne pas exister, ni dans les cadres, ni dans les ateliers.

M. Gasser pense qu'il existe chez tous les travailleurs un mécanisme d'autodéfense qu'il faut abolir, dans la mesure du possible, mais cela ne peut aller que très lentement. Cependant, si les instituteurs savent ce qu'ils veulent, et qu'ils soient décidés à agir dans un même sens, ils arriveront à modifier l'esprit qui règne à l'école.

Dans les entreprises actuelles, surtout en Europe, mais même aux USA, existe une sorte de crise d'organisation ; elle doit être surmontée, car la division du travail s'est tellement accrue que nous sommes obligés de collaborer de plus en plus étroitement au sein de l'entreprise, et par la force même des choses ; on commence à s'en apercevoir et c'est une idée qu'il faudra du temps pour imposer.

Certains considèrent aujourd'hui comme un mal une entente entre les patrons et les syndicats ouvriers. (Cette entente constitue cependant le « miracle » suisse actuel.) Ce qui est important, c'est de reconnaître la bonne volonté de l'autre partie, et si cette entente

M. Gasser : La réponse à une telle question est extrêmement délicate. Il faudrait faire très attention à la fuite hors de la réalité vers d'autres domaines ; il est important pour l'Eglise de rester dans la réalité. Dans de nombreuses discussions à ce sujet entre chefs d'entreprises, on a constaté le danger de cet ordre d'idées, et, en tout cas, on ne peut forcer les convictions. Il est préférable de faire acquérir à l'école une technique du travail en collaboration, qui permet de réaliser les choses en dehors des convictions religieuses ; joindre ensuite les deux ordres d'idées et les intégrer dans la théologie actuelle est certainement une tâche essentielle ; mais l'école doit laisser cela de côté ; cela regarde les convictions profondes de l'instituteur et on risque des confusions ; ce qu'il faut, c'est aboutir à un travail en collaboration méticuleux et correct.

M. J. P. Rochat pense qu'un des moyens de lancer l'enseignement dans cette direction, c'est la pratique du sport, à l'école ; c'est un excellent moyen pour développer un esprit de classe et tous y participent activement. Un autre moyen serait l'organisation de concours de chorales de classe, comme on l'a fait à Ge-

nève et à Neuchâtel. Sport et musique peuvent constituer des points de départ intéressants.

M. Pierrehumbert : Devant les progrès et les transformations économiques, l'intelligence des enfants devrait s'accroître avec les années ; or le niveau est resté le même, et l'évolution économique toujours plus poussée rend ce décalage tragique. Que faire des gens qui ne peuvent suivre ?

M. Gasser : Attention à la définition de ce qu'on appelle l'intelligence. Le facteur important pour l'industrie, ce ne sont pas les facultés innées, qui sont à peu près constantes, mais le produit des facultés et de la formation ; cette dernière devient de plus en plus importante. Or, chez les peuples sous-développés, on arrive, en deux ou trois générations, à une ascension étonnante de ces gens qui sont alors capables de tenir un rythme intenable pour nous. Pour les cent ans à venir, c'est l'éducation et la formation qui comptent le plus.

En Suède, une organisation a essayé de calculer les possibilités de mobilisation des intelligences. Quel pourcentage des élèves possède les qualités nécessaires à l'université, au technicum, etc. Chez nous, à l'aide des notes scolaires et des tests, on pourrait quintupler les effectifs universitaires. Or, plus de la moitié de nos jeunes gens n'entrent même pas en apprentissage ! Il y a donc là une grande réserve et de grandes possibilités. Le problème évoqué n'est pas de notre temps, mais il est pour l'an 2500 !

M. Hügli constate que les meilleurs de ceux qui se préparent aux tâches scientifiques sont absorbés par l'industrie, alors que beaucoup devraient se consacrer à la formation des jeunes, mais dans cette fonction, les traitements n'y sont pas aussi intéressants.

M. Gasser répond que dans tous les domaines, pour les pasteurs, les professeurs, les instituteurs, règne une grande pénurie de candidats, mais cela provient surtout de la structure de notre population : entre les deux guerres, notre pays a vu peu de naissances ; aussi, du point de vue démographique, le nombre des Suisses en âge de travailler n'augmente presque pas. En 1961, nous atteindrons le minimum, ensuite viendra l'augmentation. D'autre part, l'industrie des machines attire à elle beaucoup de jeunes gens. Il y a aussi du gaspillage quand des ouvriers qualifiés, des tourneurs, par exemple, s'engagent comme receveurs sur les trams.

Pour les jeunes, les salaires, dans les administrations, sont plus élevés, mais n'augmentent ensuite que peu, contrairement à ce qui se passe dans l'industrie. Un ingénieur malin devrait commencer dans l'administration jusque vers trente ans, puis passerait alors dans l'industrie !

M. G. Volland constate que si l'augmentation de la population suisse se maintient, nous doublerons la population vers 2020, et le Plateau suisse ne formera plus qu'une seule ville ; que ferons-nous après ?

M. Gasser estime que ce problème doit être laissé à nos arrière-petits-enfants. Cette augmentation dans nos pays hautement industrialisés a été inattendue, mais continuera-t-elle et jusqu'à quand ?

M. Tschoumy : Actuellement, il y a baisse dans le nombre des travailleurs dans le secteur secondaire, mais le secteur tertiaire actuellement en augmentation ne sera-t-il pas, lui aussi, touché par la mécanisation des travaux ?

M. Gasser pense que le secteur tertiaire est devenu si important qu'il vaut la peine d'étudier la question. Il faut subdiviser ce secteur : dans certains domaines, la rationalisation et l'automatisation peuvent fort bien s'appliquer (banques, transports), mais dans d'autres,

où c'est la qualité seule qui compte, il est impossible d'y augmenter la productivité.

M. Pierrehumbert termine la discussion en présentant au conférencier les plus vifs remerciements de tous.



M. J. Péquignot

La Suisse face à quelques impératifs des temps modernes

Exposé de M. J. Péquignot

premier adjoint du délégué aux possibilités de travail

En été 1940, le Conseil fédéral avait déclaré qu'il procurerait du travail à tout Suisse démobilisé. Il tint sa promesse en 1942, en nommant délégué aux possibilités de travail M. Zipfel, auquel succéda en 1956 M. Hummler. Lorsqu'il se révéla, au lendemain de la guerre, que le degré d'occupation restait favorable, contrairement aux pronostics d'économistes pessimistes, M. Zipfel fut en outre nommé délégué du Conseil fédéral à la défense nationale économique. La situation internationale, elle, pouvait en effet engendrer de nouvelles et graves perturbations. Les lois fédérales du 3 octobre 1951 et du 30 septembre 1954 définirent les attributions du délégué et ses tâches en matière de défense nationale économique.

En période de prospérité, on prétend parfois que le délégué aux possibilités de travail est le seul chômeur. En fait, son rôle est de penser davantage à l'avenir qu'au présent. L'organisation préliminaire de notre économie de guerre doit, en effet, être constamment tenue à jour. Les textes législatifs applicables sous un régime d'économie de guerre doivent être préparés, les stocks de marchandise alimentaire doivent être constitués en permanence, de sorte que notre approvisionnement ne souffre d'aucune perturbation entraînée par une quelconque détérioration de la situation internationale. **Dans l'économie technicienne en marche, la Suisse veut conserver ses positions.**

S'il est vrai que dans sa grande majorité le peuple suisse est partisan de l'économie libre, il n'en est pas moins persuadé que l'Etat moderne ne peut renoncer à exercer une influence sur le devenir économique. Considéré à longue échéance, le devenir de l'économie mondiale, en particulier de l'économie européenne, est commandé aujourd'hui davantage par l'accélération du progrès technique que par les événements politiques ou les fluctuations de la conjoncture. La réalité de l'économie technicienne d'aujourd'hui, qui offre des possibilités nombreuses dans les secteurs les plus variés de la production et de la distribution, exige des

nations occidentales de l'imagination, de l'initiative, un effort accru. Elle ouvre également des perspectives d'amélioration de la condition matérielle des masses, sur le plan social notamment. Mais quant à savoir si l'adaptation à ces nouvelles conditions contribuera à augmenter le bonheur de l'homme ou à promouvoir sa dignité, c'est là une autre question.

Chaque pays doit avoir une vue claire du rôle qu'il peut jouer dans cette évolution. Il va sans dire que la Suisse souhaite conserver les positions qu'elle s'est acquises par la qualité et la diversité de ses produits. Pour atteindre cet objectif, nous devons nécessairement participer à l'avancement de la science et de la technique et affecter des sommes suffisantes à la couverture des dépenses qu'exigent les recherches, tant désintéressées qu'appliquées, ainsi qu'un perfectionnement de l'outillage et des méthodes de fabrication. Il importe, par conséquent, de promouvoir la formation professionnelle dans tous les domaines et à tous les échelons. Les principaux pays du monde occidental et du monde de l'Est sont conscients du caractère impérieux de cette exigence. Ils ne reculent pas devant les sacrifices les plus lourds pour y faire face.

Les groupes de travail qui ont coopéré à l'établissement du rapport final de la commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques ont toujours eu à l'esprit que l'encouragement de la formation des chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens ne doit en aucune façon être assurée au détriment de la culture générale et de ses bienfaits.

Former plus de cadres et recruter partout

Le délégué aux possibilités de travail estime que nous pouvons faire face à la pénurie de collaborateurs qualifiés à tous les échelons qu'en élargissant le champ de recrutement. Des investigations approfondies sur l'origine sociale des étudiants révèlent que les petits commerçants, les artisans, les ouvriers et paysans, qui constituent le 60 % de la population active, ne sont que faiblement représentés à l'Université, à raison de 15 %. Nous devons, par conséquent, mieux utiliser le réservoir de forces nouvelles qu'offre le monde paysan, ouvrier et artisan. Mais encore, convient-il d'éviter que ces groupements sociaux ne soient privés de leurs éléments les plus précieux. Il s'agit donc de veiller que la relève puisse s'opérer dans les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture. Néanmoins, il est essentiel que l'effort de recrutement soit assuré à la campagne et dans les régions montagnardes.

Les enquêtes faites en Suisse par la commission que le délégué a instituée révèlent que pour les dix prochaines années, il faudrait former, pour toutes les disciplines scientifiques et techniques de niveau universitaire, environ 900 diplômés par an. En 1956, année de référence, 600 gradués seulement, dont une centaine d'étrangers, sont sortis de nos hautes écoles. Le besoin de techniciens est extraordinairement prononcé dans l'industrie des machines et des métaux, de même que dans l'industrie électrotechnique, auxquelles l'électrotechnique et l'automation posent de sérieux problèmes.

La commission qui a étudié ce problème, insiste sur l'importance de la propagande sous toutes les formes. Cette propagande devrait amener l'opinion publique à prendre conscience que notre économie est dominée de plus en plus par la technique de façon irréversible. Elle devrait donner, d'autre part, à un nombre croissant de jeunes gens le goût des activités scientifiques et techniques. Il faut que la population suisse se rende bien compte, que le bien-être dont nous jouissons dépend largement de notre industrie d'exportation, la

Suisse étant le pays où le montant des exportations de produits finis par tête d'habitant est le plus élevé. Or, si la Suisse entend conserver son haut niveau de vie, elle doit fournir à l'industrie les armes nécessaires pour développer sa production. Les jeunes gens capables doivent être judicieusement aiguillés sur la voie qui semble leur convenir le mieux. Il s'agit d'abord de susciter leur intérêt, puis de les documenter. C'est dans ce domaine que les offices d'orientation professionnelle peuvent jouer, souvent avec le concours du personnel enseignant, un rôle éminent utile, à condition d'être eux-mêmes tenus régulièrement au courant des besoins du marché et des possibilités d'études. La commission a préconisé, parmi les nombreux moyens de propagande entrant en ligne de compte, l'organisation plus fréquente de conférences dans les écoles, ainsi que des conférences publiques, tout particulièrement à la campagne et dans les localités à l'écart des grands centres.

Quelques mesures visant à pallier l'insuffisance numérique du corps enseignant

Dans l'ordre d'urgence des mesures propres à atténuer la pénurie de personnel qualifié en Suisse, il faut noter celles visant à augmenter les effectifs du corps enseignant.

Au cours d'une session d'études, organisée par l'OECE à Royaumont, à la fin de l'année dernière, on a préconisé un certain nombre de mesures, dont voici les principales :

1. Autoriser les maîtres scientifiques à donner plus d'heures d'enseignement.
2. Ajourner éventuellement l'âge de la retraite des maîtres scientifiques, désireux de poursuivre leur activité.
3. Faire appel à des instituteurs et des institutrices primaires pour enseigner les mathématiques durant la première ou les deux premières années secondaires, après une préparation appropriée.
4. Faire appel à des ingénieurs, des chimistes, des pharmaciens, pour l'enseignement à l'école secondaire des mathématiques, de la physique, de la chimie et des sciences naturelles.

En outre, on a préconisé qu'on fasse une meilleure utilisation des aptitudes scientifiques de beaucoup de jeunes filles qui devraient être encouragées à entreprendre des études scientifiques ; en facilitant l'accès aux études secondaires sous toutes leurs formes ; en améliorant le statut des maîtres de gymnase.

Face à l'évolution technique industrielle, la Suisse doit accentuer la production spécialiste

Au cours des siècles, le monde a connu de multiples transformations d'ordre politique, économique et social. Les hommes ont toujours su s'adapter aux conditions nouvelles. Les théoriciens et praticiens de l'économie moderne ont constaté que les normes et règles qui doivent permettre d'obtenir le degré de productivité le plus élevé du travail humain et de la machine ne sont pas les mêmes pour toutes les formes de production. Ainsi une concentration industrielle très poussée est probablement la forme la plus appropriée aux productions en grandes séries. En revanche, dans les fabrications où les producteurs doivent faire face à de fortes fluctuations quantitatives et qualitatives de la demande, une concentration poussée au-delà d'une certaine limite est souvent un désavantage. L'effort économique des Etats-Unis et le rendement de leur industrie, pendant et après la guerre, ont produit une profonde impression. Le délégué, quant à lui, ne pense pas

que ce soit là la panacée ni l'unique moyen d'atteindre le même degré de prospérité qu'aux Etats-Unis. Il estime que cette tendance appelle un examen critique et que nous devons, en Suisse, considérer les choses de manière plus nuancée.

On a affirmé que l'automation donnerait une nouvelle et puissante impulsion à la centralisation et qu'elle ferait disparaître des nombreuses petites entreprises industrielles et artisanales. Le délégué ne croit pas à une évolution aussi unilatérale. Il est certain que l'automation permettra un abaissement des prix de revient des produits fortement normalisés et fabriqués en grandes séries. On peut prévoir que ces productions seront concentrées en un nombre relativement faible de grandes entreprises. La Suisse ne peut pas et ne veut pas se soustraire à cette évolution. C'est pourquoi notre industrie devra soumettre à une analyse constante ses programmes et méthodes de fabrication en mettant l'accent sur le maintien de la production des spécialités qui font actuellement sa force. Il s'agira même d'introduire de nouvelles fabrications et de renoncer à d'autres, dont la rentabilité ne sera plus assuré à l'avenir. Cela signifie que les entreprises industrielles affronteront des problèmes difficiles à résoudre et qu'elles devront procéder à certaines mesures de conversion qui n'iront pas sans exiger des sacrifices. L'économie suisse a cependant toujours été obligée de chercher de nouveaux débouchés et ces problèmes ne sont donc pas absolument nouveaux.

Pour s'adapter, toutes les solutions sont possibles

Dans l'état actuel des choses, il incombe à tous ceux qui participent à l'activité économique non seulement de suivre attentivement l'évolution et de l'apprécier le mieux possible, mais de contribuer par leur comportement et d'éventuelles initiatives à en influencer le cours. Nous ne devons en tous cas rien négliger pour sauvegarder la diversité de notre économie. Toutes les initiatives sont possibles. Il se révélera, par exemple, utile et même nécessaire que les entreprises indépendantes se groupent à l'intérieur du pays aux fins de procéder à des recherches en commun, d'accroître la production et la productivité et de parvenir à une judicieuse répartition du travail. Dans certains domaines nouveaux, une collaboration à l'échelle internationale s'imposera. Mais le délégué estime qu'il ne faudrait pas hésiter à renoncer à mettre en train nos possibilités économiques et techniques maximales si cet essor devait porter atteinte à notre genre de vie et nos particularités.

Les difficultés que soulève le problème de la main-d'œuvre, les inconvénients de la vie communautaire dans les villes devenues trop exigües et inorganiques, provoqueront tôt ou tard des transferts et des divisions d'entreprises, comme ils sont déjà en cours dans d'autres pays. Quant à l'automation, elle ne donnera pas lieu uniquement à des concentrations industrielles. Relevons que la petite et la moyenne entreprise l'emporte sur la grande usine lorsqu'il s'agit de produits soumis aux fluctuations ou appelés, par leur bienfacture, leurs particularités, à répondre à des goûts très individuels.

L'abondance des échanges de vues et des études que provoquent les nouvelles manifestations du progrès témoigne d'une conscience et d'un souci extraordinairement aigus de leurs répercussions sociales. L'humanité semble avoir cessé de croire que le progrès est nécessairement bienfaisant. Souhaitons qu'elle continue à s'inspirer de l'opinion d'un célèbre philosophe, selon laquelle la mission première de la technique est de permettre à l'homme de conquérir sa liberté, de la consolider ensuite et de rester lui-même.



M. Hummler.

Discussion après la conférence de M. J. Péquignot

M. Hummler, délégué aux possibilités de travail, ayant pu arriver à Chexbres avant la fin de la conférence de M. Péquignot, répond aux questions posées à propos de cette conférence.

M. Pierrehumbert constate qu'il peut sembler paradoxal que, d'une part, chaque travailleur doit trouver pleine satisfaction dans le métier de son choix, et que, d'autre part, on est obligé de diriger ce même travailleur vers une profession où il y a de la place. Or, actuellement, la propagande attire les jeunes vers certains métiers, au détriment d'autres. Ne faudrait-il pas coordonner cette propagande ?

M. Hummler pense qu'il ne faudrait pas partir de l'idée d'attirer les jeunes gens vers un métier ou vers un autre ; ce qu'il faudrait, c'est établir un ordre d'urgence de ces métiers : techniciens, ingénieurs, etc. Mais on constate que la propagande a eu un effet beaucoup plus accentué qu'on ne le pouvait prévoir. Le souvenir, par exemple, de la crise de 1930-39 a été si vif qu'il a empêché beaucoup de jeunes de se préparer comme techniciens ; c'est le premier obstacle qu'il a fallu vaincre. Il est cependant peu probable que cela se renouvelle ; actuellement, on a attiré de nombreux jeunes gens vers la carrière de technicien, surtout en Suisse allemande, et on a fait observer que les carrières techniques sont internationales.

De même pour les instituteurs, pendant longtemps le nombre des candidats était beaucoup trop grand pour le nombre de places libres ; aujourd'hui, au contraire, il manque des éducateurs à tous les degrés de l'enseignement, et, si les universités font souvent appel à des professeurs étrangers, on peut évoquer le danger que représente cette influence étrangère sur une génération d'étudiants suisses. On devrait maintenant, après les premières années de propagande en faveur des professions techniques, appliquer cette propagande pour tous les étages de l'enseignement. Dans les régions sous-développées de chez nous, où il y a généralement beaucoup d'enfants, on pourrait certainement trouver

des candidats à l'enseignement et ils auraient l'avantage de ne pas perdre le contact avec les milieux modestes d'où ils seraient sortis.

En Suisse allemande, la pénurie est aussi grave chez les instituteurs et pourtant on hésite à faire une place plus large aux femmes dans l'enseignement ; par exemple, on oblige les institutrices qui se marient à démissionner, et pourtant il serait possible d'en garder beaucoup.

Faire coordonner la propagande par la Confédération ? Non, en principe. Il est vrai que le délégué aux possibilités de travail serait l'homme le mieux qualifié pour le faire, mais ce qu'il faut faire, c'est surtout inviter les cantons à faire le nécessaire suivant certaines directives, car les cantons sont beaucoup mieux placés et plus près du public que la Confédération.

Il ne faut d'ailleurs pas trop insister sur les possibilités que présentent certains métiers, mais plutôt étudier les enfants et les orienter convenablement puisqu'on peut trouver aujourd'hui des places dans tous les domaines. Pour cela l'instituteur est le meilleur conseiller professionnel parce qu'il connaît bien les enfants et il lui est possible de trouver toute la documentation nécessaire.

En résumé, il existe des possibilités matérielles et psychologiques pour trouver des jeunes gens et des jeunes filles se destinant à l'enseignement.

M. Pierrehumbert pose la question du latin, estimé indispensable pour ceux qui deviendraient des scientifiques. Quel pourcentage d'élèves devraient aller vers les sections scientifiques ou vers les humanités ?

M. Hummler pense qu'il est tout à fait indifférent de savoir ou d'ignorer le latin, qui n'est une nécessité pour aucune profession, même pour les médecins, même pour les théologiens. Mais pour la Suisse romande, son abandon affaiblirait la position de la civilisation latine, dont le latin n'est d'ailleurs qu'un aspect. En tout cas, l'ignorance du latin ne devrait pas empêcher la formation d'un jeune dans quel domaine que ce soit.

Il est difficile de déterminer le pourcentage des élèves qui suivraient les humanités et des autres. Peut-être 10-20 % pour les premiers ; mais il faut tenir compte que le choix intervient beaucoup trop tôt et il serait indispensable de faciliter le changement, sans perte de temps ou d'argent et surtout sans perte de prestige pour celui qui laisse les humanités.

On devrait différencier la formation de celles qui se vouent à l'enseignement secondaire de celles qui se destinent au laboratoire ou à la recherche scientifique. Une bonne pédagogie est plus importante dans l'enseignement qu'une femme bourrée de science. Les étrangers qui étudient l'enseignement en Suisse constatent que Pestalozzi est surtout un article d'exportation ; on a tendance chez nous à oublier la nécessité de lier étroitement le travail intellectuel au travail manuel.

M. Pierrehumbert : Un des buts que nous désirons atteindre, c'est de donner à chaque enfant des chances égales devant la vie et de lui permettre, quelle que soit sa situation économique ou sociale, d'accéder, s'il en a les aptitudes, aux études supérieures. Or, on constate que, chez nous, la proportion des fils d'ouvriers et d'agriculteurs dans les universités est minime. Que penser de cette situation ?

M. Hummler rappelle que lorsqu'on veut recruter des candidats aux études supérieures, on se tourne actuellement vers la campagne et la montagne ; mais ici, pour faire commencer des études, on manque d'aide mutuelle, au sein même de la famille, car ce qui compte pour le paysan et le montagnard, c'est que l'enfant qui est aux études représente une part de travail dans l'exploitation familiale.

Pour les ouvriers des villes, il y avait de grandes possibilités, mais ce qui manque, malgré les bourses et l'aide matérielle, c'est la volonté de consentir le petit sacrifice qui prouve le désir de saisir ces possibilités. Il faudrait changer la mentalité des parents, et, par exemple, le syndicat des métallurgistes l'a fort bien compris.

Actuellement un sérieux obstacle, c'est le fait qu'on trouve partout et sans grand effort des places bien payées, et certains métiers qui auraient besoin d'ouvriers qualifiés sont délaissés.

Un autre préjugé qui est très fort chez nous et dont il faudrait se débarrasser, c'est celui qui veut qu'un ouvrier, connaissant bien son métier, soit moins heureux qu'un intellectuel. Pourquoi faire d'un enfant, doué pour l'activité manuelle et pour la précision, un physicien qui sera peu heureux, plutôt qu'un bon travailleur, estimé comme ouvrier. Montrons à tous que la femme d'un ouvrier est plus heureuse que celle du délégué aux possibilités de travail !

M. Schaefer, tout en reconnaissant le rôle important de l'instituteur dans l'orientation des élèves, pense qu'il ne faut pas négliger celui des offices d'orientation. Ceux-ci cependant ont souvent beaucoup de peine à obtenir une documentation suffisante, notamment sur les salaires payés. Ne pourrait-on pas suivre d'exemple de la France : avoir un bureau central qui recueille tous les renseignements et les fournirait à ceux qui en ont besoin ?

M. Hummler : On commence à parler, en Suisse allemande, des brochures sur les métiers, qui contiennent toutes les précisions souhaitées. Par contre, pour les salaires, il est difficile de les indiquer, car ils changent souvent. Mais ces brochures ne sont pas assez connues ni lues.

Les possibilités de gain pour ceux qui ont appris un métier surtout technique augmentent constamment et l'homme qualifié sera de plus en plus recherché. Dans l'apprentissage, il faut distinguer l'apprentissage pour l'artisanat et celui pour l'industrie. Dans le premier, il faut se spécialiser davantage, et tenir compte de l'esthétique. Autrefois, on séparait nettement les ouvriers qualifiés et les non-qualifiés ; aujourd'hui, les ouvriers semi-qualifiés augmentent en nombre et en qualité et on peut, dans l'industrie, les charger de la conduite des machines automatiques.

M. Schaefer pense que toute la documentation mise à la disposition des intéressés est lue attentivement, mais, dans l'industrie chimique, par exemple, on répond par une fin de non-recevoir à des demandes concernant les salaires et même les diplômes nécessaires.

M. Hummler signale que la « Vie économique » donne généralement beaucoup de ces renseignements, mais, il est vrai, avec un certain retard.

M. Niggli annonce que, dans le cadre de l'action « Jeunesse et Economie » se préparent des brochures qui contribueront à l'information générale du corps enseignant.

M. Volland se demande si on ne pourrait pas revoir le problème des bourses ; les candidats à celles-ci sont soumis à des enquêtes draconiennes et si les parents possèdent un petit bien, la bourse est impitoyablement refusée.

M. Hummler cite la nouvelle loi bernoise qui exclut ces enquêtes ; la mentalité qui règne souvent chez nous concernant les bourses et les boursiers est à changer ; dans les Grisons, on a remplacé le mot « bourse » par « prix », car le prix est accepté par tous. On pourrait aussi parler de « prêts ». Ce qu'il faut, c'est agir sur l'opinion publique dans les cantons et ne s'adresser à la Confédération qu'en dernière analyse.

Il existe en Suisse un très grand nombre de bourses, mais elles sont trop souvent limitées par des dispositions restrictives des donateurs.

M. Bille reconnaît la nécessité de l'information donnée par l'école ; ça ne serait pas directement une orientation, mais des indications qui permettraient à l'orientation de se faire dans l'esprit des enfants.

Quant au régime des bourses, il est extrêmement divers. A Neuchâtel, aucune limitation n'y est apportée, mais les conditions sont si variables d'un canton à l'autre, qu'une solution générale est impossible. Berne, par exemple, ne donne jamais de bourse pour le premier semestre universitaire, ce qui est absurde car ce

Ce sur quoi nous devons insister, c'est sur notre devoir d'étudier toutes les possibilités que nous offrent aujourd'hui l'automation, l'énergie nucléaire, mais nous devons garder notre caractère décentralisé, conserver ce qui fait la force de nos communes et de nos familles indépendantes. Pour cela, il nous faut développer chez nos enfants les qualités qui en assurent l'existence, l'harmonie entre le cœur, l'intelligence, l'esthétique.

M. Pierrehumbert adresse de vifs remerciements aux conférenciers, au CIPR et à M. Niggli pour l'organisation impeccable du stage, et aux participants. Il souhaite que tous les efforts déployés portent leurs fruits et que les leçons apprises soient mises en pratique.



Une pause bien gagnée.

n'est pas à la fin du premier semestre que le jeune homme peut donner des preuves de ses aptitudes.

M. Pierrehumbert : le progrès n'est pas nécessairement bienfaisant ; ce progrès, par exemple, ne risque-t-il pas de compromettre le caractère suisse ?

M. Hummler : Le progrès dans n'importe quel domaine ne doit pas nous amener à renoncer à des formes qui sont celles de notre pays et de notre peuple. Si nous travaillons consciencieusement dans la recherche des cadres, dans l'utilisation du capital humain, dans la recherche scientifique, en réunissant le travail manuel et celui de l'intelligence, nous aurons un avantage naturel pour le plus grand profit de notre économie.

Ce à quoi nous devons aspirer, c'est à un **optimum** plus qu'à un **maximum**. Si notre politique agricole est peut-être différente, ce n'est pas seulement en pensant à une économie de guerre, mais parce qu'il s'agit de maintenir l'équilibre de notre peuple. Si nous devons consentir des sacrifices pour le maintien d'une agriculture saine, c'est que, sans celle-ci, nous n'aurions plus un peuple sain.

Un peuple doit être formé de beaucoup d'éléments, et en obtenant un rendement optimum, on tient compte de toutes les qualités de caractère de notre pays.

Bibliographie

Le Familier de l'Arbre, par G. Anscieu. Edition des Presses de l'Île-de-France, Paris. 214 p., 6 NF.

Voici le livre que vous emporterez dans la poche lors de vos prochaines sorties hebdomadaires. Vous y trouverez des foules de renseignements sur les arbres. En suivant ces pages riches de nombreuses illustrations, vous partirez à la découverte de la forêt. Vous apprendrez à reconnaître les essences, à suivre les traces des animaux, à observer le travail du forestier. Vos élèves auront plaisir à se livrer aux nombreuses activités qui leur sont proposées. Ils deviendront, eux aussi, de vrais amis de la nature.

Internat féminin cherche pour fin septembre

Institutrice (externe)

Programme classe enfantine et 3 premières années primaires. Débutante acceptée, protestante. Conditions officielles.

Faire offres sous **chiffre P 2220 K à Publicitas Lausanne.**

La Forêt, par G. Anscieu, photos de Manson. Collection « Images », Presses de l'Île-de-France. 2,5 NF.

Ce petit album d'une trentaine de pages nous propose quelques merveilleuses photos d'arbres, de plantes et d'animaux. Chacune d'elles est commentée avec poésie et sensibilité par ce grand ami de la nature qu'est G. Anscieu.

Avec la paille... par E. Borglund. Collection « Savoir faire », N° 9. Editions Sélection, J. Jacobs, Paris, mai 1960, 64 p.

Le travail de la paille constitue « une technique fort ancienne, qui remonte aux premiers âges de l'humanité. Ce fut longtemps un artisanat florissant, comme celui des chapeaux florentins. Puis la mode changea et de nouveaux matériaux firent tomber dans l'oubli cette matière première naturelle. Il se produisit, il y a une vingtaine d'années, une véritable renaissance de ces très anciennes techniques dans les pays scandinaves. »

Ce petit livre d'un spécialiste suédois examine d'abord le matériau et sa préparation, puis il passe à la confection des étoiles, de plus en plus compliquées, à la fabrication de poupées de toutes sortes, enfin, il aboutit au tressage qui permet de monter de multiples objets et d'en créer bien d'autres encore.

La présente plaquette, comme toutes celles de la collection, est éditée luxueusement ; chaque page contient une ou deux photographies toujours très claires et, pour le tressage, les techniques sont indiquées par des schémas qui doivent empêcher toute hésitation.

C'est une nouvelle réussite qui s'inscrit à l'actif de la collection « Savoir faire » et elle remplit son rôle d'éveilleuse d'idées aussi bien pour le travail individuel que pour le travail collectif. G. W.

L'Hygiène mentale de l'Ecolier, par Clément Launay.

Editions Presses Universitaires de France, 1959. 7 NF.

Dans le monde entier, 1960 doit être l'année de la santé mentale. Parmi les nombreux ouvrages qui ont paru et paraîtront sur ce sujet, nous croyons utile de signaler celui que vient de publier le Dr Cl. Launay, chargé de cours d'hygiène scolaire à la Faculté de médecine de Paris.

L'auteur se livre à une analyse très fouillée du comportement de l'écolier. Les manifestations psychopathologiques ont souvent leur origine dans des difficultés familiales. Mais il est juste aussi de répéter que l'école pourrait faire un effort pour atténuer les sources de conflits :

« A dire vrai, les problèmes du copiage n'existeraient pas s'il y avait possibilité pour les écoliers d'un travail en commun ; c'est certainement une des erreurs de l'enseignement traditionnel (erreur que les classes surchargées rendent inévitable), que d'obliger les enfants à travailler sans communication les uns avec les autres, alors que l'on sait le caractère dynamisant du travail par groupes autour d'un thème donné. »

Le chapitre consacré aux « problèmes particuliers aux différentes matières de base de l'enseignement » retiendra toute l'attention des éducateurs :

C'est dans l'apprentissage de la lecture que l'élève se heurte aux premières difficultés. Si son élocution est demeurée insuffisante, s'il n'a pas atteint un certain degré de maturité, il risque bien de devenir dyslexique. Que l'on s'aperçoive tout de suite de son trouble ou que celui-ci n'apparaisse que vers la 8e année, la rééducation nécessite l'emploi d'une méthode appropriée. On remarquera aussi une amélioration de l'orthographe, dont les troubles sont très souvent liés à ceux de l'apprentissage de la lecture. Les échecs en calcul sont beaucoup plus rares. Mais il arrive que cer-

tains élèves soient pris d'une véritable panique dès qu'ils sont mis en présence d'un problème : il s'agit alors d'un trouble affectif. Les conclusions du chapitre consacré à **la gaucherie** sont particulièrement intéressantes :

« Nous croyons, avec la plupart des pédagogues qui ont écrit sur ce sujet, qu'il vaut mieux, chaque fois que cela est possible, sans contrainte amener le petit gaucher à essayer d'écrire de la main droite. Si cette tentative est prudente et progressive, elle n'offre aucun danger. Il faut à ce sujet préciser un point essentiel de physiopathologie ; quand on parle de gaucherie contrariée, on croit parfois (à la suite, semble-t-il, de la vulgarisation de travaux d'Orlon) que le danger est d'ordre physiologique, qu'il est mauvais, en faisant écrire un enfant de la main droite, de l'obliger à travailler avec son hémisphère gauche, alors que l'organisation de son langage s'inscrit dans son hémisphère droit. D'où la conclusion qu'il faut nécessairement laisser le gaucher écrire à son gré. En fait, une telle conception est très peu vraisemblable et ne s'accorde pas avec l'idée que nous avons du fonctionnement cérébral. Le risque n'est pas physiologique, il est psychologique. C'est beaucoup plus probablement **la contrainte subie, l'anxiété ou l'agressivité consécutive** qui amène le gaucher contrarié à constituer des troubles (troubles de comportement, bégaiement). L'expérience montre en effet que, instruit dans un climat satisfaisant et avec sa collaboration confiante, le petit gaucher devient souvent capable d'écrire de la main droite. Mieux encore, beaucoup de gauchers se mettent d'eux-mêmes, un peu plus tard, vers 8 ou 9 ans, au contact de leurs camarades, à essayer leur main droite et en quelques semaines changent de main. »

F. B.

Ecole cantonale de Thurgovie à Frauenfeld

L'Ecole cantonale de Thurgovie, à Frauenfeld, met au concours pour le début de l'année scolaire 1961-62 (15 avril 1961) une place de

Professeur de langues latines

Heures d'enseignement hebdomadaire : 26 h.
Salaire : de Fr. 16 380.— à Fr. 18 900.— + 10 % d'allocations de vie chère + indemnité de famille (Fr. 400.— par an) + indemnité pour les enfants (Fr. 240.— annuellement par enfant).

Pour de plus amples renseignements concernant les conditions d'engagement, s'adresser à la direction de l'Ecole cantonale thurgovienne, à Frauenfeld.

Candidats et candidates sont priés d'envoyer leurs offres avec curriculum vitae, certificats d'aptitude, en indiquant activité antérieure jusqu'au 30 septembre 1960, au

Département de l'instruction publique
du canton de Thurgovie, **Frauenfeld**.



COMPOSTO LONZA

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S.A. BALE



Alder & Eisenhut AG

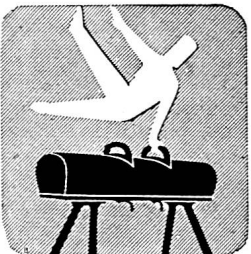
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KUSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle école
de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



La photo d'amateurs

Plus qu'une distraction
Une constante émulation

Appareils, films, travaux de haute qualité
Tout chez le spécialiste

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**



Nos voyages organisés

Projets et devis
sans engagement

Conditions spéciales pour
sociétés, écoles, pensionnats, etc.

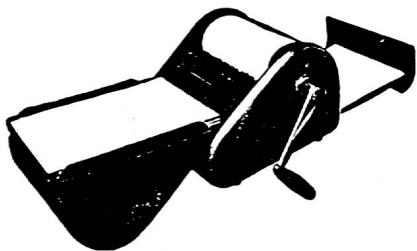
Nyon . Téléphone 9 51 49

► AGENCE A LAUSANNE: 6, RUE NEUVE — TÉL. 23 10 77

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux
parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre,
ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage.
Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très
solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil
scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un
appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

Le plus beau stylo à bille à Fr. 8.75

modèle 590
argenté
16 microns

CARAN D'ACHE



La nouvelle cartouche
avec siège doré
assure une écriture
extra-souple et propre

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

L'ENFANT

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGE

HOTEL TERMINUS

BUFFET DE LA GARE, MONTREUX

Les écoles sont les bienvenues

SALLES ET TERRASSE

Tél. (021) 6 25 63

G. Baehler

Alkoholfreies

Hotel-Restaurant

OBERBERG

NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chute du Rhin ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

CHAUMONT

à 30 min. de Neuchâtel par funiculaire
ou 15 min. en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte

Au bar : ses quick-lunchs — 70 lits

Tél. (038) 7 59 71 (72)

A. BOIVIN

Ecole cantonale d'Administration

St-Gall

Cours préparatoire

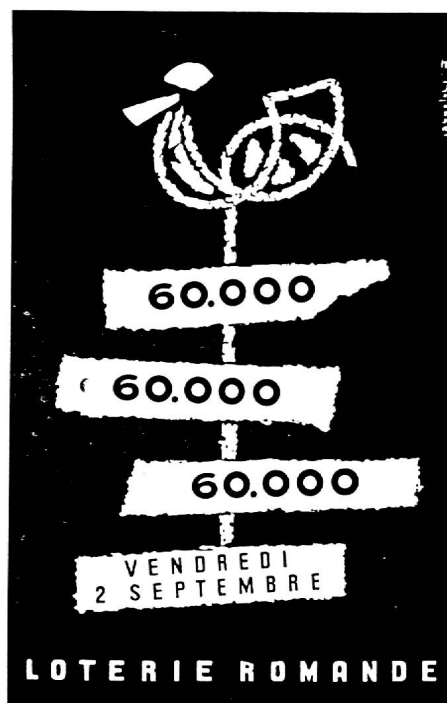
Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes / Téléphones.

Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 15 septembre 1960

Examen d'admission : 24 octobre 1960

Ouverture du cours : 25 octobre 1960



CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau

Mets de brasserie

L. Péclat

Aux membres de la SPR

NOUVEAU ! Sur demande, conditions de paiement sociales sans risque pour vous. Lors de votre achat, prière de présenter votre carte de membre. Aucun rabais ne pourra être accordé ultérieurement.

Les nouveaux avantages Pfister si appréciés: Service-entretien gratuit. Remboursement du billet CFF ou plein d'essence gratuit pour tout achat dès Fr. 500.—. 10 ans de garantie contractuelle.

Livraison franco domicile.

5%
de
rabais

chez

Les modèles les plus récents !

Lausanne, Genève, Neuchâtel, Delémont, Zurich, Bâle, Berne, St Gall, Bellinzona, Lugano, Zoug, Winterthour, Lucerne, Coire, fabrique-exposition et ateliers à Suhr près Aarau.

600 chambres-modèles. Une sélection dans tous les styles et toutes les gammes de prix vous permet de réaliser tous vos souhaits.

Le plus beau choix et les plus grands avantages :

Pfister ameublements S.A.

« ASEN »

Au Service de l'Education Nouvelle
15, rue du Jura **GENÈVE** ☎ 022 33 79 24

MOBILIER SCOLAIRE
JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET
DESCOËUDRES

Collection Discat, Audemars et Lafendel



Tél. 7 54 67

Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



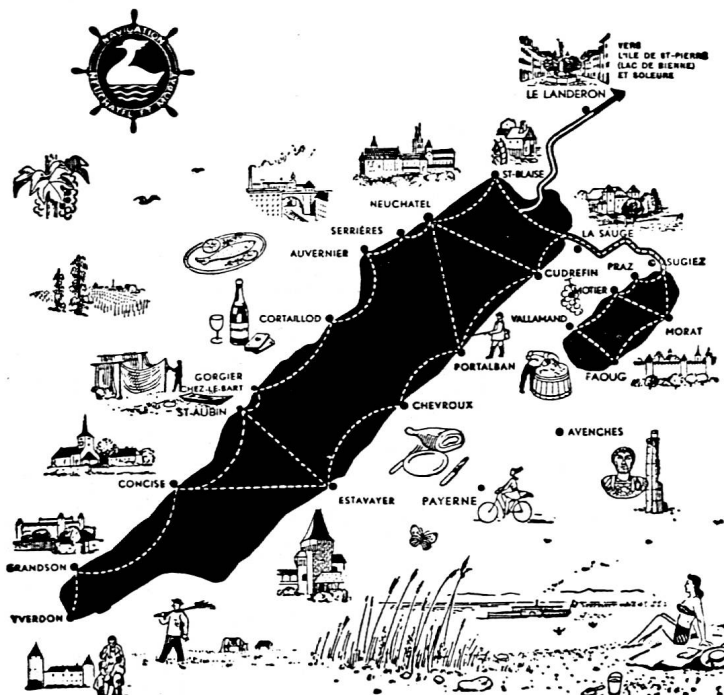
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bièvre et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12